

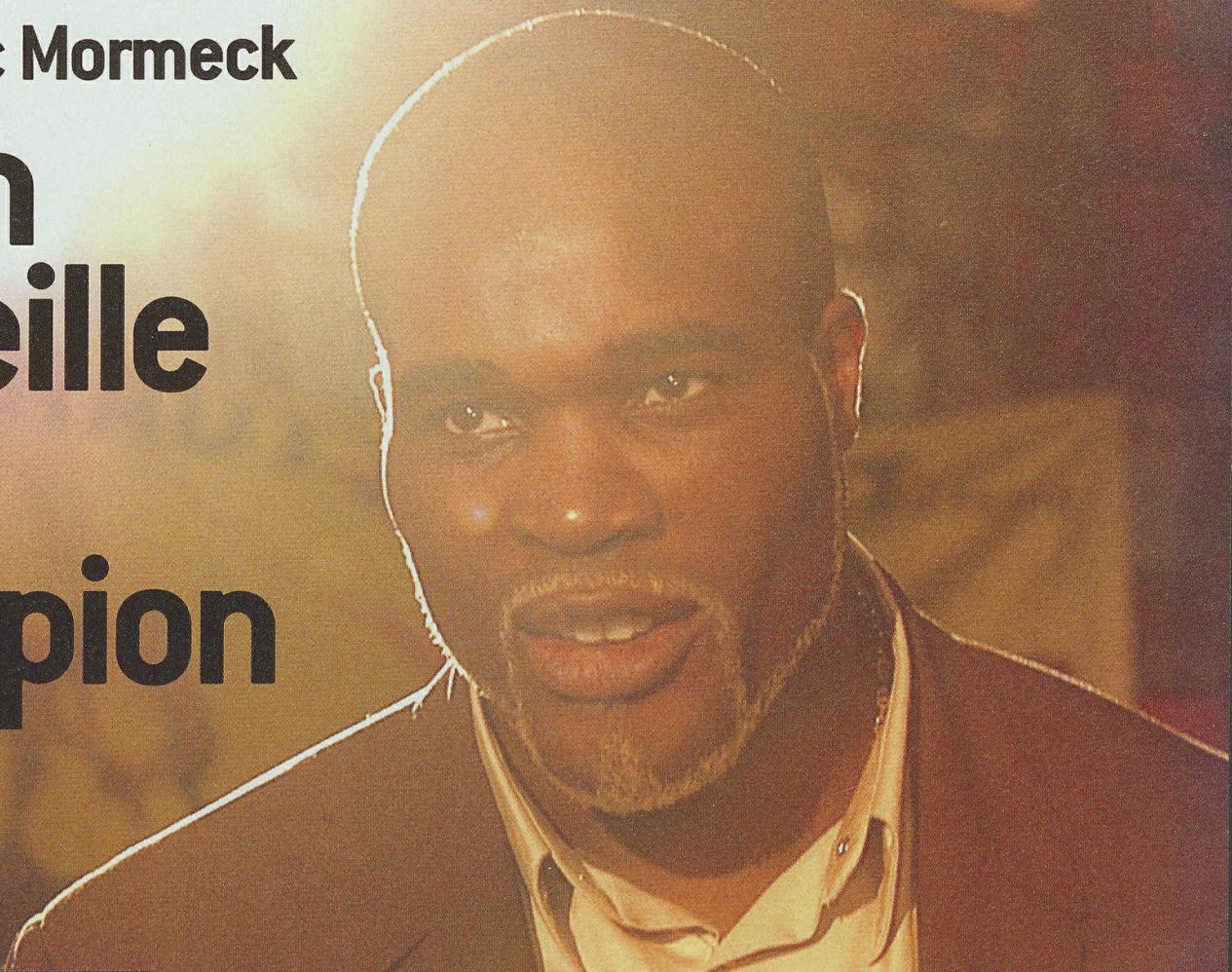
le journal de Pantin

N° 138 - Mai 2005

canal+

» Jean-Marc Mormeck

Pantin accueille son champion



P
ville-pantin.fr

à Pantin

**immeubles
en fête**

La fête des voisins

mardi 31 mai 2005

J'invite mes voisins à prendre un verre

MONOPRIX

www.immeublesenfete.com

Prix : 0,91€ - ISSN 1252-0376

» EVENEMENT, p.30

Le marché bio, du terroir
et du commerce équitable

» CULTURE, p. 34

La marionnette
à l'honneur

IMMEUBLES EN FÊTE, p. 32
L'occasion d'inviter vos voisins



Renseignements : 01 49 15 40 00

P
ville-pantin.fr

LE CLIN D'ŒIL DE FAUJOUR



Canal

45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale : Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél. : 01 49 15 40 36. Fax : 01 49 15 73 28.
E-mail : canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication : Bertrand Kern. Rédacteur en chef : Serge Bellaïche. Directeur artistique : Jean-Luc Ruault.
Rédaction : Patricia de Aquino, Christian Monnin. Rédacteurs : Fabrice Baron, Yvan Bernard, Ariane Servain. Maquettiste : Gérard Aimé. Photographes : Gil
Gueu, Daniel Rühl. Dessinateur : Faujour. Impression : Québecor. Nombre d'exemplaires : 30 000. Diffusion : ISA +. Publicité : contacter la rédaction
au 01 49 15 40 36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite sauf accord écrit de la direction. **Imprimé sur papier recyclé**

LA VILLETTÉ
PRÉSENTENT LA
BIENNALE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA
MARIONNETTE
12 MAI - 5 JUIN
PARC DE LA VILLETTÉ - PANTIN
AUBERVILLIERS / NOisy-le-SEC / CERGY-PONTOISE
INFO / RÉSA 01 40 03 75 75 WWW.BIAM2005.COM
MAGASINS FNAC - 0 892 68 38 22 (0,34€ TTC/MIN) - WWW.FNAC.COM
CARREFOUR ET POINTS DE VENTE HABITUELS

THEATRE DE LA MARIONNETTE À PARIS

EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PANTIN

AVEC

P

L

LE THEATRE DES SPECTACLES

FIP

Liberation

BeauxArts

Fnac

PARIS PREMIERE

Télérama

Canal

▲ Voir notre article en page 34

Les spectacles et films à voir à Pantin :

- Le Loup et les 7 Chevreaux ● La vie c'est super 8
- Leurs Jardins secrets : les p'tites maisons
- Ubu ● Le Fil de la vie

SUPPRESSION D'UN JOUR FERIE

Le gouvernement se défausse

Le gouvernement a décidé de supprimer un jour férié. Le motif invoqué est certes louable : la solidarité avec les personnes âgées. Mais ces bonnes intentions masquent un transfert de charges supplémentaires pour les collectivités.

Le travail des salariés pendant le lundi de Pentecôte permettrait de renflouer les caisses de l'Etat qui alloueraient les cotisations ainsi perçues à la prise en charge des seniors. Ce qui représenterait, à Pantin, une augmentation de la cotisation de la ville de 0,3 % sur l'ensemble des rémunérations de son personnel. Ainsi, au lieu d'assumer son rôle à l'égard des personnes âgées, le gouvernement transfère le coût de leur prise en charge aux collectivités.

Bertrand Kern, maire de Pantin, et ses collègues du Pré-Saint-Gervais et des Lilas ont pris la décision de manifester leur désaccord avec cette décision gouvernementale. Le 16 mai prochain, les services municipaux des trois villes seront donc fermés.

Seul l'accueil des enfants dans les écoles, si celles-ci sont ouvertes, sera assuré. Les agents qui seraient obligés de travailler bénéficieront d'une compensation. Cette journée sera considérée comme la journée du maire et ne sera pas décomptée sur les jours de congés des employés municipaux.

Le 21 avril dernier, le conseil municipal de Pantin a voté une motion appelant les organismes et sociétés de la ville à suivre les élus dans leur démarche de protestation.

PIAPIERS D'IDENTITE

En prévision des vacances

Attention. A la mi-avril, les délais de délivrance étaient déjà d'un mois pour les passeports et de 6 semaines pour les cartes d'identité. Ils vont encore augmenter à l'approche des vacances. Si vous comptez partir, ne tardez pas à déposer votre demande.

Service population

01 49 15 41 10

01 49 15 41 77

6/19 VIVRE À PANTIN**6 L'événement**

Jean-Marc Mormeck : Pantin accueille son champion

7 Les images du mois**13 Les gens**

Le Théâtre-école

14 Lieu de vie

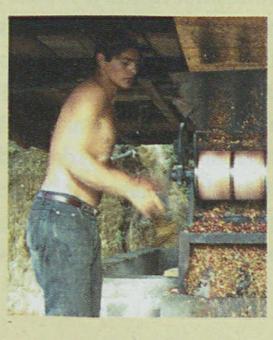
Joliot-Curie, un collège citoyen et européen

18 Citoyenneté

Le référendum du 29 mai sur le traité constitutionnel pour l'Europe

**20/27 PANTIN AVANCE****20 Travaux**L'ascenseur de l'hôtel de ville
Inauguration du CMS Ténine provisoire**22 Enquête : la situation de l'emploi**Comment faire mieux contre le chômage à Pantin ?
Parole aux acteurs de terrain : leurs pistes pour l'action
Le Plan local pour l'insertion et l'emploi**28/37 ÇA C'EST PANTIN****28 Commerces**

Balade commerciale aux Quatre-Chemins

**30 Marché bio et du terroir**La 3^e édition s'ouvre au commerce équitable**32 Immeubles en fête**

L'occasion de faire connaissance avec ses voisins

34 Culture

La Biennale internationale des arts de la marionnettes

36 SportLes 26^e Foulées pantinoises**38 Tribunes politiques****Dialoguer avec Canal**

Donner son avis à la rédaction, faire des suggestions, se parler tout simplement. Nombre d'entre vous, lecteurs de Pantin, ont exprimé ce souhait depuis plusieurs mois. Ce n'est pas tant le sempiternel courrier des lecteurs – « bidonné » dans la plupart des cas –, que la mise en place d'une nouvelle relation, plus simple, conçue par exemple comme une aide pour dénicher les bons sujets. Sujets qui seront bien sûr traités par les journalistes de *Canal*, passionnés de l'info de proximité et de l'écoute réelle des acteurs du terrain. Des journalistes qui, entre les élus du suffrage universel et la population, ont la volonté d'être au service du développement de la démocratie locale. Dès maintenant, faites-nous part de votre opinion sur la nouvelle formule. *Canal*, Mairie, 93507 Pantin CEDEX 01 49 15 40 36 canal@ville-pantin.fr

**Insécurité
Informer pour éviter les amalgames**

Dans notre dernière édition, le maire informait les Pantinois sur les incidents qui se sont déroulés dans la soirée du 22 mars au centre commercial Verpantin. Son objectif était clair : fournir une information rigoureuse pour éviter les rumeurs. Les termes employés étaient précis : « [...] un groupe d'individus cagoulés, armés de bâtons, de bâtons de base-ball et de pistolets à balles de caoutchouc a envahi le supermarché [...]. Quinze d'entre eux ont été mis en garde à vue et déférés au parquet [...] ». A aucun moment, il ne faisait référence à l'âge des prévenus. Cela n'a pas suffi à empêcher les fantasmes, et surtout les amalgames, avec pour conséquence de montrer du doigt une catégorie de la population, à savoir les jeunes.

Revenons aux faits, en sachant que l'affaire est aujourd'hui en cours et qu'il convient de respecter le secret de l'instruction. Les personnes en question sont pour la plupart majeures et largement connues des services de police. Aujourd'hui, plusieurs d'entre elles sont maintenues en détention, dans l'attente du procès au cours duquel la justice se prononcera.

Il apparaît clairement que ces faits délictueux relèvent du banditisme. Il est primordial que cette affaire ne ternisse pas l'image de la jeunesse de Pantin. Dans leur immense majorité, les jeunes Pantinois, comme tous les jeunes de France, étudient, pratiquent des sports, participent à des actions de solidarité, font partie d'associations et, lorsqu'ils ont la chance d'être recrutés, ils travaillent. Prenons garde au sens des mots : un délinquant est un délinquant, et il s'en trouve dans toutes les tranches d'âge. Concentrons-nous plutôt sur les vraies questions qui se posent à notre société. Comment aider les jeunes et les moins jeunes à trouver l'emploi auquel ils peuvent prétendre ? A ce sujet, notre enquête du mois présente les pistes proposées par les acteurs de terrain (voir p. 22).

Comment assurer la sécurité publique à une période où l'Etat rogne dangereusement sur les crédits qu'il consacre à l'une de ses principales missions ? Le dispositif mis en place à l'occasion de cette regrettée affaire par la Ville, le commissariat de Pantin et le préfet constitue une piste de travail. Cela demande des moyens. Il n'y a pas d'autre voie.

Le dernier Français à avoir réuni deux ceintures est Alphonse Halimi et son exploit remonte à 1957. Samedi 2 avril, Jean-Marc Mormeck, licencié au Boxing club de Pantin, champion du monde WBA, a donc rendez-vous avec l'histoire. Après plusieurs reports, le jour J est enfin arrivé : il affronte Wayne Braithwaite [Guyana, champion du monde WBC]. Récit du combat.

Il est plus de minuit quand les deux boxeurs font leur entrée dans la salle de Worcester (Massachusetts). **Wayne Braithwaite**, 29 ans arrive en premier, suivi par **Jean-Marc Mormeck**, 32 ans, avec son nouveau look, barbe décolorée. Il est vêtu de son peignoir noir brodé au nom de la ville de Pantin. Plus de 8 000 spectateurs sont venus voir ce combat. Dès le gong du 1^{er} round, Wayne Braithwaite (WB) attaque. Jean-Marc Mormeck (JMM), sur ses gardes, esquive facilement. Il est bien en jambe, il observe et prend ses repères. Dans les dernières secondes, il passe à l'assaut. WB recule dans les cordes pour se protéger. Mais JMM lui assène une série de crochets et de directs au corps et à la tête. Il est très concentré. Les 2^e et 3^e rounds, sont à l'avantage de JMM. Ses coups sont puissants et, physiquement, il domine. Malgré la vigilance et le répondant de WB, JMM engrange les points. WB se réfugie une nouvelle fois dans les cordes et l'arbitre le rappelle à l'ordre. WB réagit et décoche une série de droites-gauches. Au 4^e round, JMM envoie un uppercut qui atteint sa cible. WB s'accroche à JMM et le pousse. L'arbitre le rappelle une nouvelle fois à l'ordre. Aux 5^e et 6^e rounds, JMM avance davantage. WB recule, mais JMM continue son travail de sape par une série de crochets et d'uppercuts qui font très mal. WB commence

à accuser le coup, il bloque JMM pour récupérer et reçoit un avertissement. Une stratégie pour contrecarrer un JMM qui reste vigilant et ne tombe pas dans le piège : à mi-combat, il possède un léger avantage aux points.

Au 7^e round, WB revient à l'attaque. Bien protégé, JMM contre et enchaîne une série de crochets et de directs qui envoie WB au tapis !

C'est le tournant du combat. Au cours des trois rounds suivants, JMM fait mal sur tous les coups et sape son adversaire, qui récolte un point de pénalité pour accrochages répétés. Le visage de WB commence à être marqué, son arcade gauche est touchée. Au 11^e round, les deux champions sont fatigués. Mais **JMM semble plus frais** et danse sur le ring pour gagner de précieuses secondes. WB, courageux, se lance à l'attaque. JMM reste concentré et sauteille

comme s'il cherchait à soulager ses appuis. L'heure du 12^e et dernier round a sonné. Le clan de JMM lance un « *Il est à toi !* » d'encouragement. WB, l'arcade gauche en sang, met ses dernières forces dans la bataille. Mais JMM le force à se déplacer sur le ring. Gong de fin. Jean-Marc Mormeck, du Boxing club de Pantin, lève les bras en signe de victoire.

Après une courte délibération, les trois juges américains se prononcent à l'unanimité en

faveur du Français. Au terme de 47 minutes d'un combat âpre, Jean-Marc Mormeck a réalisé son rêve. Valeureux, Wayne Braithwaite congratule le nouveau double champion du monde des lourds-légers WBA/WBC. Cette victoire remportée avec brio, intelligence et panache, il la doit à sa ténacité et à sa patience. Jean-Marc Mormeck entre ainsi au panthéon de la boxe et rejoint les Marcel Cerdan, Georges Carpentier ou Mike Tyson.

Yvan Bernard

dans tous les domaines : technique, rapidité et puissance. »

Aziza Dubaïta, championne de France de boxe anglaise et championne d'Europe de boxe française.

« Sur les quatre premiers rounds, l'opposition entre Jean-Marc et Wayne Braithwaite était superbe. WB, qui est un puncheur, a essayé de l'impressionner dès le 2^e round. Mais Jean-Marc était bien préparé. Ses coups étaient variés. WB a souvent été sauvé par le gong. Ce combat n'a rien à voir avec les précédents. Il a progressé

depuis un an. Aujourd'hui, c'est une véritable reconnaissance pour lui. C'est entièrement mérité. Et puis l'accueil que lui a fait Pantin est super. Il sait à présent qu'il est soutenu. »

Mustapha Ouicher, entraîneur au Boxing club de Pantin.

« J'ai déjà vu des combats, mais celui-ci était super. Crochets, directs, tout y était. Mormeck était plus costaud. J'aimerais bien voir le boxer à Paris. »

Mikaël, 19 ans, Pantin.

« Je n'ai pas vu beaucoup de combats de boxe, mais je trouve que Jean-Marc Mormeck avait une belle

vitalité. J'étais impressionnée. Il avait une bonne garde et un meilleur jeu de jambes que son adversaire », **Françoise** (Pantin), 41 ans.

novembre. Je voudrais bien le faire en France. Mais, aux Etats-Unis ou en Afrique du Sud, ce sera le même combat. Seulement, si j'ai plus de soutien en France, j'aurai aussi plus de pression.

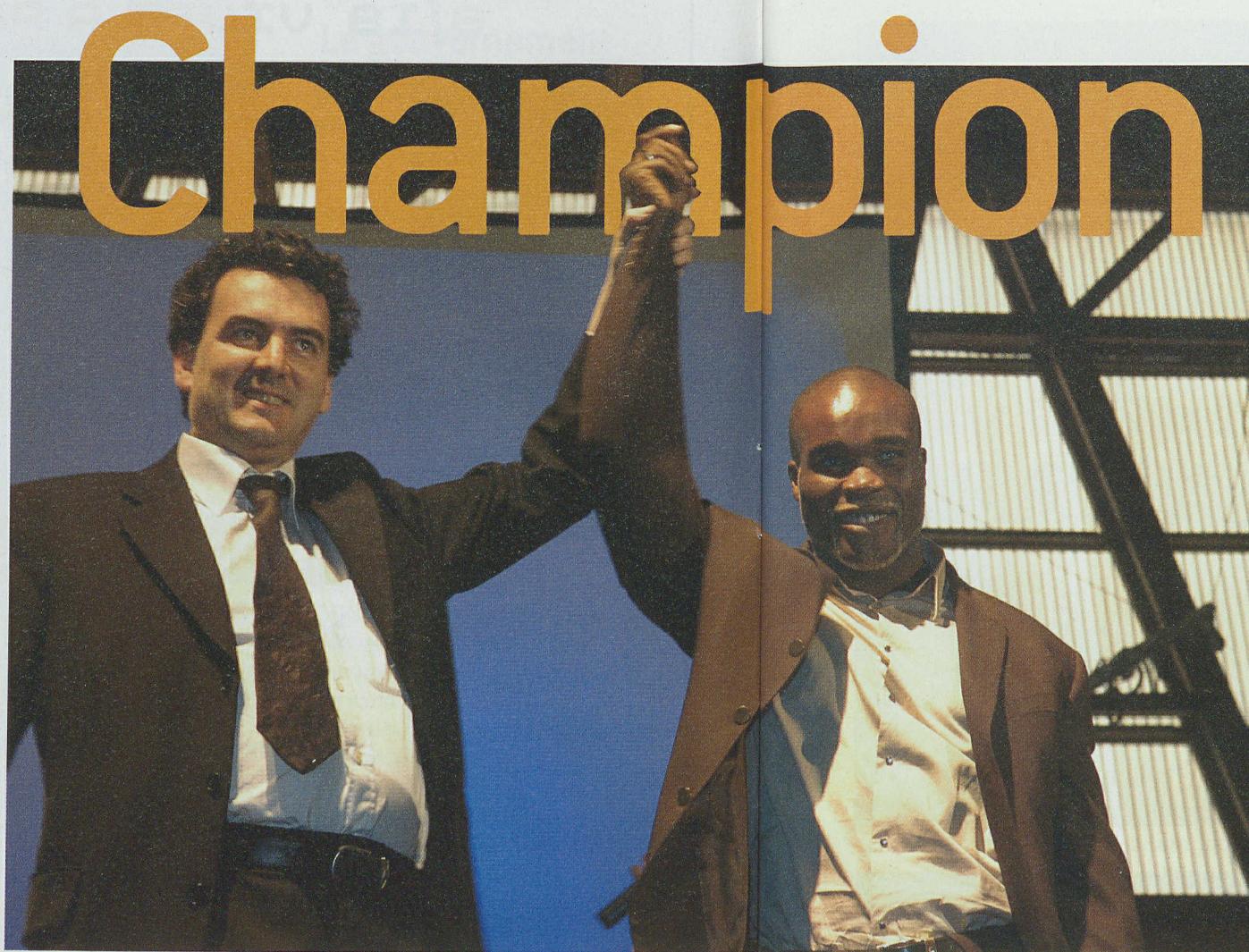
Comment avez-vous vécu la réception du 18 avril à Pantin ?

J.-M. M. : Je ne pensais pas qu'il y aurait autant de monde pour voir le combat. Ça m'a beaucoup touché. Je suis vraiment content de l'accueil du public. On se sent suivi et ça fait chaud au cœur. De nombreuses personnes se sont aussi mobilisées pour organiser cette réception. Je remercie beaucoup de monde : mes amis, mais aussi Bertrand Kern, le maire, David Amsterdamer, son adjoint délégué au sport, et le Boxing club de Pantin.

Une salle de sports de combat va s'ouvrir aux Courtilières, allez-vous y faire des apparitions ?

J.-M. M. : Oui, je viendrais avec plaisir pour m'entraîner avec les jeunes. Je crois qu'il y a besoin d'un autre lieu. Pour l'instant, on partage la salle avec la boxe française. La salle actuelle devrait être plus grande et mieux équipée.

Propos recueillis par Y. B.



Un show pour Jean-Marc Mormeck

Lundi 18 avril, plus de 600 personnes sont venues au gymnase Maurice-Baquet assister à la réception donnée en l'honneur de Jean-Marc Mormeck, avec diffusion de son combat historique. C'est debout et sous les applaudissements que le double champion du monde a été accueilli et ovationné par un public enthousiaste. Réactions d'après-match

physique était parfaite, sur le ring, il était vif. En revoyant le match, il me confiait qu'au 7^e round, quand il envoie son adversaire au sol, il aurait pu abréger le combat. J'ai été touché quand il m'a remis les gants de sa victoire. C'est un beau clin d'œil et une façon de remercier Pantin qui a cru en lui. » **Bertrand Kern**, maire et conseiller général.

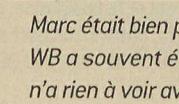
« Ce qu'a fait Jean-Marc Mormeck est tout simplement grandiose et historique. Etre champion du monde dans une fédération, c'est déjà pas facile, mais remporter une deuxième couronne, et réaliser

que l'adversaire était puissant et a bien encaissé les coups. Mais Jean-Marc était le meilleur. Sa forme

ser ainsi la réunification, c'est tout simplement prodigieux. Le parcours de Jean-Marc est un exemple pour les gamins de Pantin. Tout en restant simple, il a su s'imposer. Il est parti d'en bas et a su franchir les étapes l'une après l'autre. » **David Amsterdamer**, adjoint au maire délégué au sport et au temps libre.



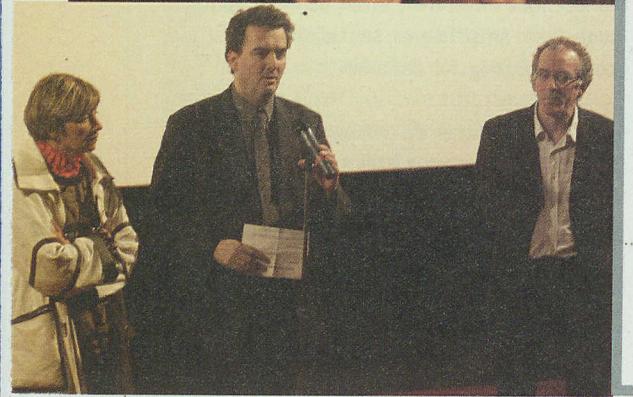
« Sur les quatre premiers rounds, l'opposition entre Jean-Marc et Wayne Braithwaite était superbe. WB, qui est un puncheur, a essayé de l'impressionner dès le 2^e round. Mais Jean-Marc était bien préparé. Ses coups étaient variés. WB a souvent été sauvé par le gong. Ce combat n'a rien à voir avec les précédents. Il a progressé



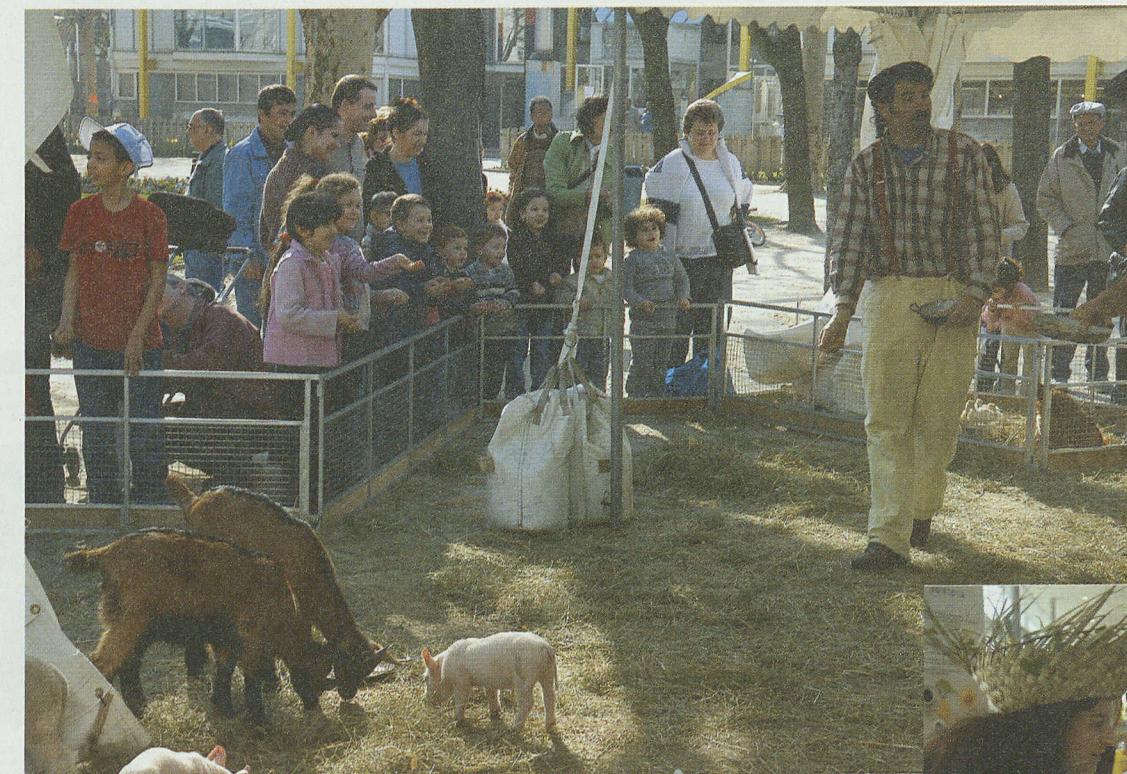
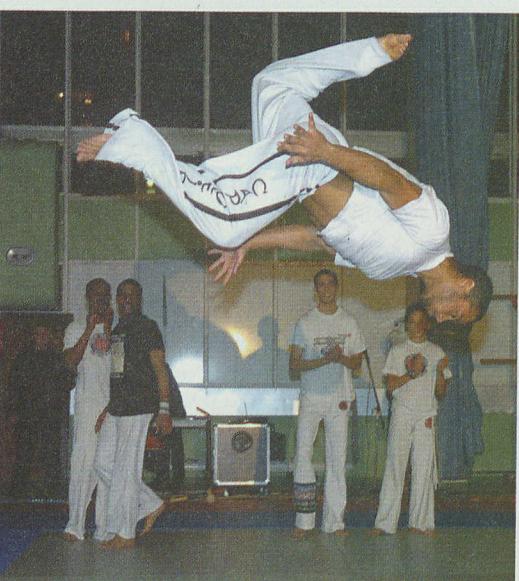
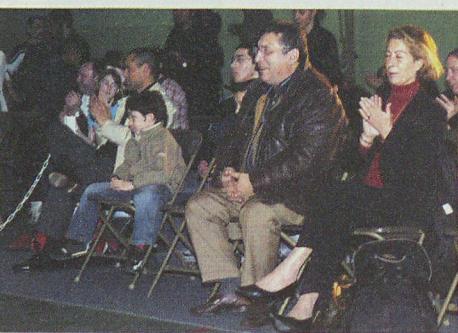
VIVRE À PANTIN / EN IMAGES



→ Retour sur la 14^e édition du festival Côté court, qui s'est déroulée du 8 au 17 avril au Ciné 104, attirant un public toujours aussi nombreux. A gauche, la soirée d'ouverture, en présence du maire, Bertrand Kern. En haut à droite, la réception donnée le 16 avril à l'hôtel de ville, présidée par Nathalie Berlu, adjointe au maire déléguée à la culture et à la communication. Ci-contre, la soirée consacrée à Bernadette Lafont, qui a séduit le public par sa gentillesse et sa disponibilité.



→ Immense succès du gala des arts martiaux le samedi 9 avril au gymnase Léo-Lagrange. Dans une ambiance zen, près de 250 spectateurs ont répondu présent. Petits et grands ont été enthousiasmés par les différentes démonstrations.



→ Succès total pour l'édition 2005 de Petit à Pantin le samedi 2 et le dimanche 3 avril. Les nombreuses animations proposées ont fait la joie des bambins et de leurs parents, particulièrement la ferme installée devant la salle Jacques-Brel.



→ Le samedi 2 avril, au cours du forum Vacances été 2005, les 14-17 ans ont découvert la palette des séjours et des activités proposées par les centres de loisirs



→ Commémoration du souvenir de la déportation le samedi 23 avril, en présence de la municipalité, du comité d'entente des associations de combattants et victimes de guerre et de la fédération nationale des déportés, internés résistants et patriotes de Pantin

→ Conférence de presse au Sénat, le mardi 19 avril, pour annoncer un double événement. Les t-shirts réalisés par des couturiers et des enfants pantinois à l'occasion de la journée mondiale des orphelins du sida seront en effet exposés au musée des arts décoratifs, à Paris, du 7 au 10 mai prochains, puis vendus aux enchères dans l'enceinte du Sénat, le 11 mai. Les profits seront versés à l'association François-Xavier Bagnoud, qui lutte pour les orphelins du sida. Ces t-shirts ont déjà été présentés dans le hall de l'hôtel de ville de Pantin le 7 mai 2004.

PANTIN LA FÊTE

Appel à bénévoles

L'an passé, une quinzaine de Pantinois se sont portés volontaires pour aider le service des sports lors de la **Fête de la ville**. Cette année encore, le service fait appel aux Pantinoises et Pantinois, mais aussi aux associations, pour la **kermesse nautique du dimanche 5 juin** (de 9.00 à 19.00). Cet appel concerne les 4 zones : L'Ile aux enfants (3 à 5 ans), Les Pirates des Caraïbes (6 à 12 ans), Les Robinson Crusoé (13 à 16 ans) et 20 000 lieues sous les mers (+ 17 ans).

Modalités de recrutement. Avoir plus de 16 ans, pas de compétence particulière, ni d'expérience de bénévolat requise. Une réunion de préparation est à prévoir le **samedi 28 mai de 9.00 à 12.00**. Pré-inscription et renseignements au service des sports : ☎ 01 49 15 41 58

**Composteur**

Les Pantinois qui disposent d'un jardin peuvent recycler leurs déchets verts en un compost bien utile. Contre une participation de 15 €, la ville met toujours à leur disposition une poubelle verte sans fond, qui se pose directement sur le sol du jardin : un composteur.



Je soussigné(e) :

Nom _____

Adresse _____

Tel _____

Superficie du jardin m² _____

Locataire Propriétaire
souhaite réserver : 1 ou 2 composteur(s)
individuel(s) de jardin en plastique d'un volume
de 320 litres.

Signature : _____

Le nombre de composteurs est limité à deux par foyer.
La ville de Pantin fournit le composteur au prix réduit de
15 €.

Coupon-réponse à renvoyer à l'adresse suivante :
Mairie de Pantin, direction générale des services
techniques, service collecte des déchets urbains
84/88, avenue du Général-Leclerc
93507 Pantin CEDEX

IMMOBILIER

Bientôt les Jardins Montgolfier

Après la spectaculaire démolition des anciens entrepôts Roche-Bobois, le chantier de construction de la résidence Les Jardins Montgolfier va débuter très rapidement. En plein centre-ville, entre la mairie et le métro Hoche, ces **appartements** suscitent manifestement un vif intérêt.

A la demande de la municipalité, le groupe Arc qui réalise ce programme avait annoncé aux Pantinois sa prochaine commercialisation, en avant-première, en dernière page de notre édition d'avril. Si vous souhaitez des informations :

DANSE

Au rythme afro-antillais

Le **samedi 21 mai**, de 14.00 à 17.00, Annie et deux percussionnistes organisent un **stage** de danse afro-antillaise au Feeling dance studio. Les amateurs de tous niveaux sont les bienvenus. Tarifs : 15 € et 12 € (pour les membres de l'association YAPADAGE), 35 € et 25 € (pour les étudiants, chômeurs, allocataires RMI).

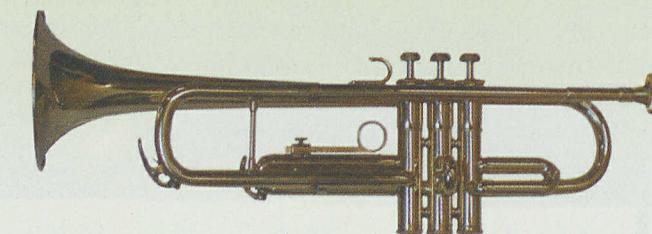
Feeling dance studio
42, rue des Sept-Arpents ☎ 06 22 79 36 57 annierozet@yahoo.fr

**FÊTE DE LA MUSIQUE**
Faites-vous entendre**Avis aux musiciens :**

vous jouez d'un instrument et avez envie,
pour la **Fête de la musique**, le **21 juin** prochain,
de faire profiter les Pantinois de vos talents.

Contactez sans hésiter le service vie des quartiers :

01 49 15 41 83

**La créativité par la marche**

Qui a dit que l'urbanisme n'intéressait pas les Français ?

Les Pantinois, dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme, démontrent le contraire. Après les réunions dans les quartiers, au cours desquelles les habitants ont pris connaissance des projets, posé de multiples questions et fait part de leurs remarques (voir Canal d'avril), les marches exploratoires se sont déroulées avec succès tout au long du mois d'avril.

A quoi ressemble une marche exploratoire ? Prenons l'exemple de celle du quartier Mairie-Ourcq, le **samedi 16 avril**. Depuis l'hôtel de ville, un groupe d'une trentaine de personnes

**Lancement du grand projet de quartier des Quatre-Chemins**

Au cours du conseil municipal du 23 avril, le maire a présenté un dossier qui lui tient à cœur depuis son élection, le grand projet qui doit marquer le renouveau du quartier des Quatre-Chemins.

Deux quartiers de Pantin sont classés en zone urbaine sensible : les Courtilières et les Quatre-Chemins. Leurs habitants rencontrent des difficultés. Le projet des Courtilières est aujourd'hui sur les rails et les premières opérations démarrent. Le même type de démar-

ches se déplace rapidement en direction des Grands Moulins, le long du canal.

Au milieu des habitants, juste une technicienne, munie d'un plan des projets, et l'inventeur de cette forme de **concertation en mouvement**, Philippe Carrion, caméra numérique au poing. Les élus ne participent pas, histoire de laisser la vedette et la parole aux Pantinois. Et ces derniers ne se font pas prier.

C'est une véritable séance de créativité mobile. Une idée fuse, elle est reprise et amendée, puis notée sous forme de proposition. Exemple : « *Il faudrait une continuité d'animations culturelles et ludiques le long du canal, entre la Villette et Pantin* », « *Allons plutôt jusqu'au CND* », « *Et même jusqu'aux anciens bâtiments de la chambre de commerce, au niveau du mail Charles-De-Gaulle !* » « *Il manque une guinguette. La clientèle existe, le lieu aussi, là en contrebas du pont de l'hôtel de ville.* » « *On pourrait y organiser des animations...* »

On s'éloigne du PLU ? Pas si sûr. Bien d'autres sujets sont abordés : la place des activités économiques et les nuisances qu'elles peuvent générer, l'offre en équipements et en commerces, la préservation des paysages urbains et du patrimoine, le traitement des façades et de l'habitat dégradé, le devenir de telle petite voie, la hauteur du futur immeuble...

Tout au long de la marche de nouveaux participants se greffent, d'autres la quittent. L'ambiance aura été carrément amicale et très productive. L'heure est trop avancée pour aller boire un verre, mais on se reverra pour suivre et mettre en œuvre ces idées, enfin certaines d'entre elles. Tout a été noté et une synthèse sera faite et restituée en réunion publique, d'abord dans le quartier, puis au cours des états généraux du PLU.

Les réunions publiques dans les quartiers**Quartier Mairie-Ourcq** : lundi 2 mai à 19.00

► Préau de l'école Sadi-Carnot, 2, rue Sadi-Carnot

Quartier Eglise/Sept-Arpents : mardi 3 mai à 19.00

► Grande salle du centre de loisirs Duclos, 37, rue des Grilles

Quartier des Courtilières : mercredi 4 mai à 19.00

► Maison de quartier – centre social, av. des Courtilières

Quartier du Haut et Petit-Pantin : mardi 10 mai à 19.00

► Maison de l'enfance, 63, rue Charles-Auray

Les états généraux du PLU : mercredi 25 mai à 19.00

► Salon d'honneur de l'hôtel de ville, en présence du maire, Bertrand Kern.

tants. Le projet sera le fruit du travail de l'ensemble des acteurs du quartier.

Durant les prochaines semaines, une consultation va être menée auprès des habitants du quartier, afin de leur permettre d'exprimer leurs attentes et leurs priorités. Les **questionnaires** ont été diffusés dans toutes les boîtes aux lettres et sont également disponibles dans les équipements du quartier. Ils devront être retournés **avant le 25 mai**. Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de l'aide pour remplir le questionnaire. Il leur suffit de s'adresser à la maison de quartier. Les questionnaires seront analysés et une synthèse sera présentée aux habitants à la mi-juin.

Nom _____

Adresse _____

Tel _____

Superficie du jardin m² _____

Locataire Propriétaire

souhaite réserver : 1 ou 2 composteur(s)
individuel(s) de jardin en plastique d'un volume
de 320 litres.

Signature : _____

Le nombre de composteurs est limité à deux par foyer.

La ville de Pantin fournit le composteur au prix réduit de 15 €.

Coupon-réponse à renvoyer à l'adresse suivante :
Mairie de Pantin, direction générale des services
techniques, service collecte des déchets urbains
84/88, avenue du Général-Leclerc
93507 Pantin CEDEX

93507 Pantin CEDEX

Plan canicule

Dans le cas d'une alerte canicule, déclenchée par le préfet en fonction des prévisions météorologiques, la ville mettra en place une **cellule spéciale** pour contacter et aider les personnes les plus fragiles. Les Pantinois isolés, de plus

de 65 ans, et les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, pourront bénéficier de ce dispositif. Pour cela, il est indispensable d'effectuer son inscription en renvoyant la fiche ci-jointe.

PLAN LOCAL CANICULE

Vous souhaitez être contacté(e) en cas d'alerte canicule

Faites-vous connaître

► DES INFORMATIONS ESSENTIELLES

Nom :

Prénom :

Année de naissance ou âge estimé :

Adresse :

Ville :

Votre numéro de téléphone :

► DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES UTILES EN CAS D'URGENCE (facultatif)

Nom et téléphone de l'un de vos proches :

Bénéficiez-vous de la télé-assistance ? Oui () Non ()

Pouvez-vous sortir seul(e) ? Oui () Non ()

A renvoyer ou à déposer à la:

MAIRIE de PANTIN Centre administratif

Secrétariat secteur santé, social, petite enfance

84/88, av. du Général-Leclerc 93507 Pantin Cedex

Selon la loi N°7817 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations figurant dans ce document sont confidentielles et font l'objet d'un droit d'accès.

PRIX

Lire, écrire, grandir en Seine-Saint-Denis

Une nouvelle distinction pour les enfants qui participent aux groupes d'accompagnement scolaire pilotés par l'association Les Femmes médiatrices.

Il s'agissait cette fois d'un concours organisé par la CAF de Seine-Saint-Denis à l'occasion des 40 ans du département et intitulé « Lire, écrire et grandir en Seine-Saint-Denis ».

Pour Pantin, deux groupes de collégiens et un groupe d'écoliers ont planché pendant plusieurs mercredis pour produire des textes souvent très émouvants et toujours abondamment illustrés. C'est le groupe des écoliers qui a été sélectionné, parmi 19 candidats, par un jury rassemblant des écrivains et des enseignants du 93. Son travail joliment nommé Les Papillons a fait mouche. Ils ont reçu des chéquiers-lecture en guise de récompense.



APPEL A BENEVOLES

Accompagnement scolaire

Vous êtes professeur, instituteur, retraité ou pas, et vous disposez d'une ou plusieurs heures par semaine pour aider des jeunes Pantinois à réussir leur parcours scolaire ? Rejoignez l'association La Maison des abeilles, qui intervient depuis 2003 dans le quartier du Rouvray.

01 48 46 71 87 Imda@laposte.net

CRECHE PARENTALE

Portes ouvertes aux Jolis mômes

Pas toujours facile de faire garder le petit dernier. A la crèche Jolis mômes, avec le soutien de la ville, les parents se sont organisés. Le **samedi 14 mai, de 14.00 à 19.00**, une journée portes ouvertes offrira l'occasion de découvrir le lieu et le fonctionnement de ce mode de garde alternatif.

Crèche parentale Jolis mômes

17bis, quai de l'Ourcq

01 48 40 66 86

Après le théâtre en appartement et au restaurant, des comédiens pantinois ont investi le monde de la mode à Paris.

Les 25 et 26 juin, ils retourneront fouler les pavés de la capitale.

Les membres de la cellule de recherche du Théâtre-école bouillonnent d'idées et ne tiennent pas en place.

Créée il y a un peu plus d'un an pour permettre aux acteurs pantinois, en herbe et confirmés, de faire du théâtre en réfléchissant à sa fabrication et à sa relation aux autres activités artistiques (musique, peinture, sculpture, danse...), la cellule de recherche ne cesse d'enfreindre les frontières géographiques et disciplinaires dans ses productions.

Le **16 avril** dernier, lors d'un des samedis de la mode organisés par l'hôtel Bristol à Paris, la collection du styliste pantinois Jean-Luc François a été mise en scène par Marie-Dolorès Malpel, directrice du Théâtre-école, pour un public d'habitues de ces rendez-vous : « Quand j'ai été invité par le Bristol, j'ai été clair, raconte Jean-Luc François. Je voulais que ma collection soit non pas "défilée", mais présentée par de vraies femmes, de tous âges, tous physiques... Histoire qu'elles donnent une vie réelle à mon travail. »

Emballer et déballer les corps
Actuellement, la cellule de recherche planche sur le spectacle qui sera présenté lors de la Fête de la ville. Ceux qui ont participé à l'inauguration de l'exposition des arbres



La bougeotte des planches

de Noël au Ciné 104, le **11 décembre** dernier, auront assisté à la naissance de l'alliance originale présentée au Bristol. « J'ai été scotché », affirme le styliste qui avait donné carte blanche au Théâtre-école pour inaugurer l'exposition des arbres, projet dont il est l'auteur et qui lui tient particulièrement à cœur. Les acteurs, emballés telles des marchandises, sortaient de cartons déchargés par un camion et s'abandonnaient à l'imbrication des corps et des matières sous le regard stupéfait du public.

Après la Fête de la ville, retour à Paris
Lors de la Fête de la ville, les **4 et 5 juin**, l'idée est développée dans une nouvelle création qui intègre davantage d'élèves. Le spectacle sera présenté en plein air, sur les berges du canal. Le public disposera donc de plusieurs points de vue pour appréhender le déroulement de l'action sous toutes les coutures... La relation entre les acteurs et les spectateurs, la « distance émotionnelle », est un des axes de recherche du Théâtre-école. Il oriente la préparation de son prochain travail, qui sera présenté les **25 et 26 juin** à Paris.

La Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA) a invité Jean-Luc François qui souhaite renouveler l'expérience de travail avec le Théâtre-école. Le duo mode/théâtre refera son apparition dans et hors les locaux de la société : des allers-retours entre intérieur et extérieur qui provoquent la transversalité des sens, des arts et des villes.

Les Pantinois qui s'inquiètent de voir partir les deux artistes peuvent être rassurés : « Nous sommes très attachés à Pantin, déclarent-ils à l'unisson. On veut justement faire connaître notre ville et la voir rayonner. »

ÉDUCATION

Un collège citoyen et européen

Bâti sur le site des anciennes cristalleries de Pantin, avenue Jean-Lolive, près du métro Hoche, le collège Irène et Frédéric Joliot-Curie est au cœur de la ville.

Mais, derrière les portes vitrées, finis le ronronnement de la circulation et le brouhaha de l'agitation urbaine, place à un hall clair et accueillant décoré de multiples drapeaux aux couleurs de l'Italie et autres références à l'Europe. Ordre et ouverture sur le monde semblent les maîtres mots.

«*Ligne d'un jour, amis pour toujours !*», s'exclame Geoffrey. En salle d'arts plastiques, les élèves de la 4^e Waterford sont concentrés sur leurs dessins. C'est du sérieux, ils élaborent les pancartes qui, le 28 mai prochain, indiqueront à leurs concitoyens les arrêts éphémères de la ligne de bus «*découverte du patrimoine pantinois*» qui circulera gratuitement durant la matinée (voir article en p. 4 de l'agenda). «*On a d'abord fait des propositions de noms, puis on a tous voté pour notre préféré*», explique Jihane. Chanez prend le relais : «*Puis on a choisi les emplacements des arrêts parce qu'ils sont représentatifs, symboliques ou porteurs d'une histoire.*» A ce stade, les 4^e sont allés chercher des informations au service des archives de la mairie, afin de rédiger des commentaires destiné aux passagers. «*On a appris des choses sur notre quartier et*



sur la ville, car on a rencontré les élèves des Courtillières qui participent aussi au projet», analyse Insaphe. Et Sabrine de conclure : «*Du coup, il y a plus de respect entre eux et nous, ça peut éviter des conflits.*» Bingo, les 4^e Waterford ont bien saisi le triple intérêt de cette opération menée conjointement dans les quatre



La Grèce antique, des citoyens réunis sur l'agora pour débattre publiquement de sujets impliquant la communauté. Pour ou contre le droit de vote des femmes, pour ou contre leur accorder le statut de citoyenne ? Simulation d'un débat qui s'est réellement tenu ou quand les cours d'histoire sur la démocratie athénienne se transforment en jeu de rôles.

La Vallette, Plestin et Waterford

Les classes de Joliot-Curie ont la particularité d'être nommées d'après des villes de l'Union européenne. L'occasion de tester les connaissances des élèves de la 3^e La Vallette (capitale de l'île de Malte, entrée dans l'Union l'an dernier).

Lélia : «*L'île fut d'abord colonisée par l'Italie puis par l'Angleterre, c'est pourquoi on y parle le maltais, l'italien et l'anglais. D'ailleurs, les habitants roulent encore à gauche et, avant l'adoption de l'euro, leur monnaie s'appelait la Livre maltaise.*»

Loïc : «*Malte, à laquelle sont associées deux autres îles moins importantes, est située au cœur de la Méditerranée, au large de la Sardaigne. Le pays de 68 km² a obtenu son indépendance en 1964 et le système politique est une République parlementaire.*»



collèges pantinois : faire connaître aux jeunes les richesses architecturales et culturelles de leur cité, créer du lien social entre les quartiers et apprendre à respecter les lieux et les transports publics.

D'une réalité locale à la dimension européenne

Dès la rentrée 2005-2006, le collège Joliot-Curie rejoindra le plan Comenius pour «*l'éducation à l'art de vivre ensemble*». Ce projet européen vise à établir un réseau reliant les élèves de divers pays d'Europe (France, Espagne, Ita-

lie, Irlande et Hongrie), à organiser des échanges culturels et linguistiques, à partager des expériences, à réfléchir sur des méthodes éducatives...

Laurence Baudry, professeur de lettres et coordinatrice du projet, enseigne à Joliot-Curie depuis 8 ans. Elle connaît donc bien les spécificités de cet établissement qui accueille 600 élèves de 28 nationalités. «*Joliot-Curie correspond exactement à la population ciblée par le projet dont les objectifs sont l'ouverture au monde et la lutte contre les comportements violents. Intégrer*

Benvenuto

Ils sont assis sur les marches du hall, sous les banderoles de bienvenue, et attendent, fébriles. Ils savent que leurs homologues italiens seront là dans un instant. Soudain, des explosions de joie, «*ILS*» viennent de franchir les portes. On se reconnaît, on s'embrasse, on rit, on parle, beaucoup et fort, en français, en italien... La classe de 4^e Rome conduit «*ses*» correspondants à travers les couloirs jusqu'à la salle vidéo décorée à leur intention de fresques et photos retracant le séjour des Pantinois dans le Latium. Les petits frères de 6^e, un an d'italien à leur actif, désertent la salle de permanence et s'empressent auprès des correspondants dans l'espoir d'échanger quelques mots et de voler la vedette aux grands. Bientôt, les jeunes, bras dessus bras dessous, partent à la découverte du collège. Ce sera ensuite l'installation dans les familles d'accueil, courte pause avant la visite du parc de la Villette prévue l'après-midi.

«*Ils ont conscience de l'opportunité qui leur est offerte, raconte Véra Beati, leur professeur. C'est pourquoi ils sont très motivés et investis dans l'apprentissage des langues. Ils étaient demandeurs quant à un échange. Or, je connaissais déjà le collège romain avec lequel nous correspondons. Ce dernier étant membre du plan Comenius, lequel cadre parfaitement avec les actions menées à Joliot-Curie, il semblait naturel que nous participions au projet.*»



Mini-interview des déléguées au conseil d'administration

- Quel plus vous a apporté votre expérience de représentantes des élèves au CA et quelles en sont les spécificités par rapport au conseil de classe ?

Athéna, 4^e Badajoz : « On ne parle pas des élèves mais du collège, et c'est pas facile de gérer un budget. Cette année, il y a eu beaucoup de dégradations notamment des bris de vitre et ça représente un coût important. C'est autant d'argent qui ne sera pas investi dans du matériel de technologie ou des sorties éducatives. Nous, on répercute ces renseignements aux délégués qui en informent leur classe. Ça contribue à plus de respect des locaux. »

Lélia, 3^e La Vallette : « Au conseil de classe, on représente les élèves dont nous connaissons les problèmes. Au CA, nous sommes les intermédiaires avec l'administration, les porte-parole de tous les jeunes. Quand ils ont des revendications injustifiées, on peut leur expliquer les priorités, ils nous écoutent, nous font confiance. »

l'italien, ils sont engagés dans un échange épistolaire avec Rome depuis un an. Après avoir séjourné une semaine chez leurs correspondants en mars dernier, c'est à leur tour de faire la preuve de l'hospitalité pantinoise (voir encadré p. 15).

Éducation à la citoyenneté au quotidien

Ils sont en 6^e Plestin (ville côtière de Bretagne), sont parfois dissipés mais représentent



un modèle pour tous. Car ces neuf sportifs ont obtenu la médaille du fair-play lors de la coupe scolaire de football 2005. Leur secret : « Une équipe soudée et solidaire, confie Tarek, le capitaine élu démocratiquement. On jouait pas perso, on faisait circuler le ballon. Et, après chaque match, on discutait. » Abdenour Touil, leur professeur d'éducation physique, confirme : « Lorsqu'ils se sont fait éliminer en finale, Tarek a réconforté ses joueurs. Par ailleurs, lors du match précédent, qu'ils ont largement dominé, voyant que l'équipe adverse commençait à s'énerver, Tarek a convaincu ses coéquipiers de limiter le nombre de buts. » Précisons que l'une des conditions pour s'inscrire au tournoi consistait, dans le cadre de la sensibilisation à la non-violence, à rédiger une charte de bonne conduite.

S'il vous plaît / Merci

Mais la civilité est de mise partout. Ainsi à l'accueil : « Ton nom, ta classe ? » Une pancarte se lève, un élève, penaud, s'excuse et



Rigueur et bonne humeur



Françoise Briend-Bellin, à la tête de l'établissement depuis janvier 1999, diplômée des Arts et Métiers et décorée des Palmes académiques, a débuté sa carrière à l'Éducation nationale comme professeur d'électronique. Assistée de Christian Gloméron, précédemment professeur de technologie puis chargé de mission au ministère, elle soutient et encourage toutes les actions qui vont dans le sens de la valorisation des collégiens. De sorte qu'à Joliot-Curie les résultats parlent d'eux-mêmes, avec un taux de réussite au brevet qui est passé de 42 % en juin 99 à 67 % lors de la dernière session. « Le choix de donner à chaque classe le nom d'une ville de l'Union européenne, la possibilité d'une sensibilisation précoce à divers idiomes et cultures avec les classes bilangues, l'adhésion au plan Come-nius participent d'une volonté de doter les élèves d'une conscience européenne, d'une plus grande ouverture d'esprit », expliquent la principale et son adjoint. Si l'équipe de direction fait preuve de fermeté, les collégiens savent qu'elle rime avec respect et loyauté.

Sur la route, bien se conduire est synonyme de sécurité. Correspondant départemental de la Sécurité routière, Christian Gloméron, principal adjoint, a créé le livret du brevet de sécurité routière (BSR). Une plaquette informative qui rappelle aux futurs utilisateurs de mobylettes les consignes de sécurité et les prépare à une conduite respectueuse et sûre. Par ailleurs, tous les ans, le collège offre à une douzaine d'élèves la possibilité de passer le BSR. Les jeunes sont sélectionnés en fonction de leur esprit citoyen, les résultats scolaires n'entrant pas en ligne de compte. Au

s'exécute. Installée en terrain « neutre » et occupant une position intermédiaire entre l'administration et les enseignants, Solange Bonnisol, hôtesse d'accueil à Joliot-Curie depuis 1999, lutte contre les incivilités de certains jeunes ayant tendance à considérer cet espace comme un déboulloir. Le système de panonceaux, c'est le moyen le plus ludique et didactique qu'elle ait trouvé pour rappeler à l'ordre les élèves irrévérencieux. Un procédé qui porte ses fruits. Car quiconque zappe les règles fondamentales de la politesse se voit contraint d'écouter la vie de Solange depuis ses plus lointains ancêtres...



Le brevet de sécurité routière

Sur la route, bien se conduire est synonyme de sécurité. Correspondant départemental de la Sécurité routière, Christian Gloméron, principal adjoint, a créé le livret du brevet de sécurité routière (BSR). Une plaquette informative qui rappelle aux futurs utilisateurs de mobylettes les consignes de sécurité et les prépare à une conduite respectueuse et sûre. Par ailleurs, tous les ans, le collège offre à une douzaine d'élèves la possibilité de passer le BSR. Les jeunes sont sélectionnés en fonction de leur esprit citoyen, les résultats scolaires n'entrant pas en ligne de compte. Au

contraire, l'obtention de ce brevet peut valoriser l'élève autrement. Tout candidat doit écrire une lettre expliquant ses motivations. Une pré-sélection est organisée en présence d'agents de la Police nationale et de la Prévention routière, partenaires de l'action. A l'issue d'un « échauffement » dans la cour du collège, 12 jeunes participent à une sortie en cyclomoteur encadrée par des policiers. Les collégiens ayant suivi cette formation portent un regard différent sur les agents de l'ordre public, comme Daklia (3^e) qui s'est exclamé : « On peut leur parler ! En fait, la police, c'est des gens. »

Le module relais

La démocratie, c'est aussi l'égalité des chances. « Pendant 6 semaines, 8-9 élèves de 5^e-4^e sont extraits de leur classe respective et reçoivent, 10 heures par semaine, un enseignement différencié », explique David Marquès Lopès, professeur d'histoire, coordinateur du programme. Ces collégiens ayant suivi cette formation portent un regard différent sur les agents de l'ordre public, comme Daklia (3^e) qui s'est exclamé : « On peut leur parler ! En fait, la police, c'est des gens. »



lien et de l'anglais. « D'un point de vue pédagogique, même si ces classes ont un emploi du temps chargé, elles marchent mieux que celles de même niveau, s'enthousiasme Véra Beati, professeur d'italien. Les langues apparaissent comme un prisme qui permet aux élèves de s'accrocher, et l'organisation indispensable est bénéfique dans les autres disciplines. » « Les schémas et automatismes se mettent plus vite en place et l'apprentissage d'une troisième langue en 4^e est facilité », insiste Bérangère Dautry, professeur d'anglais. Suite à cette expérience positive, des classes bi-langues anglais-allemand ont été créées il y a deux ans.

Ariane Servain

L'accompagnement parental

À deux reprises, le collège a convié les parents et élèves désireux de s'informer à une rencontre thématique. La première a eu lieu volontairement juste avant Noël, destinée aux 6^e-5^e, sur le thème « Non, c'est non » : un refus n'est pas une négation de la personne mais un prétexte à échange. La seconde, organisée pour les 4^e-3^e, était intitulée « Des bleus à l'âme » ou comment renouer le dialogue avec les ados. Avant de débattre, les participants ont assisté à la projection de situations types et participé à des jeux de rôles. Les matinées se sont closes autour d'un petit-déjeuner. Assurément, des situations difficiles ont été démontées et chacun a exprimé son intérêt pour ces rencontres. Si bien que l'équipe dirigeante et éducative a d'ores et déjà prévu de renouveler l'expérience l'an prochain.

RÉFÉRENDUM
DU 29 MAI

Pour être en bonne santé, un organisme doit être doté d'une solide constitution. Le traité qui est proposé pour l'Europe peut-il en faire office ? Quelle que soit son opinion sur le sujet, il est du devoir de chacun de l'exprimer lors du référendum du dimanche 29 mai.

Réponses à quelques interrogations légitimes au sujet de cette consultation.

► A quoi sert une constitution ?

Une constitution est un texte qui détermine la forme de gouvernement d'un pays. L'Union européenne n'a pas de constitution, car elle n'est pas un Etat. Elle est régie par un empilement de traités (dont la dernière mouture est le traité de Nice) et divers autres documents et accords. Pour les réunir et les harmoniser, le texte soumis au vote le 29 mai est un **traité constitutionnel** unique, dont l'objectif est de simplifier les procédures communautaires, d'adapter le fonctionnement de l'Union après son élargissement à 25 membres, et de définir ses valeurs, missions et compétences.

► Qui a rédigé cette constitution ?

Elle a été rédigée par une **convention**, convoquée fin 2001 avec la mission « *d'examiner les questions essentielles que soulève le développement futur de l'Union et de rechercher les différentes réponses possibles* ». Cette convention, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, était composée de 105 membres représentant

Par arrêté préfectoral,
le préfet a décidé l'ouverture des
bureaux de vote de 8.00 à 20.00.



les gouvernements des Etats membres et candidats, les parlements nationaux et les institutions communautaires. Elle a achevé ses travaux en juillet 2003 en présentant un projet de traité constitutionnel.

► Quelles sont les modalités d'adoption de cette constitution ?

Dans un premier temps, la version définitive du texte a été signée par les chefs d'Etat le 29 octobre 2004 à Rome. Il est prévu que la constitution entre en vigueur le 1^{er} novem-

bre 2006, à condition que TOUS les Etats membres l'aient ratifiés d'ici là. Cette ratification se fait par voie parlementaire ou référendaire, suivant les règles constitutionnelles en vigueur dans chaque Etat.

► Que se passera-t-il en cas de non ?

D'un point de vue strictement institutionnel, l'absence de ratification par un seul Etat interdit en principe l'entrée en vigueur du traité constitutionnel. Toutefois, si quatre cinquièmes au moins des Etats membres ont procédé à la rati-

fication d'ici le 1^{er} novembre, il est prévu que le Conseil européen (l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement) se « saisisse de la question ». En attendant, le traité de Nice reste en vigueur.

► Quelles sont les principales nouveautés de la constitution par rapport aux anciens traités ?

1) Elle intègre la **Charte des droits fondamentaux**, qui acquiert de la sorte une valeur juridiquement contraignante. Cette charte énumère des droits civils et politiques, des droits sociaux, des

droits dits de nouvelle génération (bioéthique, protection des données, etc.)...

- 2) Elle attribue une **personnalité juridique** à l'Union européenne, ce qui lui permettra notamment de signer des traités internationaux.
- 3) Elle crée une fonction de « **ministre des Affaires étrangères** » de l'Union européenne, qui favorisera une meilleure cohérence de sa politique extérieure.

4) Elle crée une fonction de **président du Conseil européen** à temps plein. Alors qu'elle est actuellement assurée en rotation semestrielle par les chefs d'Etat ou de gouvernement, la constitution prévoit l'élection d'un président pour un mandat de deux ans et demi renouvelable une fois.

Christian Monnin

à savoir

► Le traité de Nice

Entré en vigueur le 1^{er} février 2003, il visait à préparer l'élargissement de l'Union à 10 nouveaux membres, survenu il y a tout juste un an, le 1^{er} mai 2004. Il prévoyait en particulier l'élargissement du parlement de 626 à 732 membres, à l'occasion des élections européennes du 13 juin 2004, attribuait un commissaire à chaque Etat membre (contre deux pour les « grands » Etats auparavant) et modifiait les règles d'adoption de décision du conseil.

► Les institutions

Le **parlement** l'assemblée législative élue au suffrage universel. La commission est le gouvernement ou l'exécutif, composés de 25 ministres, appelés commissaires.

Le **conseil** est composé des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres. Sa tâche est de fixer les orientations politiques générales de l'Union.

► Comment s'informer ?

Sur Internet : le texte du traité constitutionnel, ainsi que de nombreux renseignements afférents sont disponible sur le site officiel pour la France : www.constitution-europeenne.fr

Part téléphone : auprès du centre d'appel sur la constitution européenne ☎ 0 810 2005 25 (prix d'un appel local)

Par ailleurs, des exemplaires sont mis à la disposition des clients de la Poste et des supermarchés Casino.

► Voter : qui, où, quand ?

Où : dans les 18 bureaux de vote habituels. En cas de doute, l'adresse de votre bureau figure sur la carte électorale que vous avez reçue en 2003.

Quand : le dimanche 29 mai, les bureaux de vote seront ouvert de 8.00 à 20.00.

Qui : tous les citoyens inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2004, munis de leur carte électorale ou au moins d'une pièce d'identité avec photo.

- les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 28 février et le 28 mai 2005 peuvent s'inscrire jusqu'au 19 mai 2005 en présentant une demande d'inscription sur papier libre, leur carte nationale d'identité et un justificatif de domicile. Seul le juge d'instance peut effectuer l'inscription mais, pour plus de facilité, les dossiers peuvent être déposés au service population.

- les ressortissants européens vivant sur le territoire français ne peuvent voter, car il s'agit d'une consultation nationale.

► Service population

Centre administratif 84/88 av. du Général-Leclerc
☎ 01 49 15 41 10

► Le vote par procuration

Pour obtenir une procuration, il faut se présenter aux endroits indiqués ci-dessous avec une pièce d'identité, une déclaration sur l'honneur justifiant de l'impossibilité de venir voter et les coordonnées exactes de la personne à qui est destinée la procuration.

Tribunal d'instance

41, rue Delizy ☎ 01 48 44 44 27
Du lundi au vendredi de 9.00 à 16.30

Commissariat de police

14/16, rue Cornet ☎ 01 41 83 45 00
Du lundi au vendredi de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00

Egalité des droits et handicap

Rencontrer le maire, assister à un mariage ou à certaines réunions

peut s'avérer impossible pour les personnes handicapées. C'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer une vaste opération au sein même de l'hôtel de ville pour rendre les locaux accessibles. De même, une Charte ville handicap est actuellement à l'étude pour faciliter la vie quotidienne des personnes à mobilité réduite.

Il y avait bien un plan incliné pour monter les quelques marches du hall de l'hôtel de ville. Trop incliné... Il ne permettait pas aux personnes en fauteuil de monter seules. Depuis le début du mois d'avril, le hall a été aménagé et un monte-fauteuil, installé. « C'est une grande avancée pour les personnes handicapées », souligne Philippe Lebeau, adjoint au maire délégué à la solidarité entre les générations, à la santé et aux centres de santé. « Nous l'adaptons également pour les non-voyants avec des inscriptions en braille et des gros chiffres. » Dans les premiers jours de juin, l'ascenseur sera livré à son tour. « Nous avons rencontré de nombreux problèmes techniques, car il faut toucher beaucoup de structures. En particulier, nous agrandissons la cage d'escalier pour permettre aux fauteuils d'y entrer. » Un investissement de 150 000 € uniquement supporté par le budget de la ville.

Droits fondamentaux

Avant même l'entrée en vigueur de la loi du 11 février 2004 sur « l'égalité des droits et des chances pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la munici-

palité a engagé une vaste concertation avec les partenaires institutionnels et associatifs sur la question du handicap. « Nous avons lancé l'élaboration d'une Charte ville handicap, ajoute Philippe Lebeau, avec un cadre plus contraignant que la loi de 2004. Elle devra aborder les droits fondamentaux des citoyens comme l'accès à la voirie, aux transports et aux commerces, ainsi que le logement. » Cette démarche est appuyée par des partenaires institutionnels comme la RATP, le Pact'Arim et Pantin Habitat et l'office HLM, ainsi que par les associations de personnes handicapées.

Comportements inadmissibles

La charte devrait être présentée en mai et finalisée pour le mois de juin. Désormais, tous les projets urbains de la municipalité devront s'y référer pour offrir aux personnes handicapées les meilleures conditions possibles à leur intégration. Des comités d'usagers ont déjà été mis en place pour réfléchir à des actions concrètes à mener dans les quartiers. « Nous devons aussi mener une politique de communication pour valoriser nos actions. Ainsi, sur Pantin, quatre feux tricolores sont adaptés pour



les personnes mal-voyantes [aux carrefours Jean-Lolive/Hoche et Jean-Lolive/Auger]. Mais nous nous sommes aperçus que ces personnes n'étaient pas au courant... » Autre action, le nombre de places GIC dans les parkings de la ville. « Depuis deux ans, le nombre de ces places a doublé, mais les automobilistes ne les respectent pas assez. C'est pour cela que nous avons demandé à ce que les contraventions soient plus élevées, car ce comportement est inadmissible. » Et l'élu d'ajouter : « La situation de handicap n'est pas forcément permanente : si l'usager se casse une jambe, il sera confronté à un certain nombres de contraintes. Donc notre réflexion et nos comportements quotidiens concernent l'ensemble des citoyens. »

Fabrice Baron

L'administration se rapproche de vous

Pour accroître son efficacité en même temps que la qualité du service aux usagers, l'administration évolue. A partir du 2 mai, deux nouveaux pôles administratifs de proximité vont s'ajouter à celui des Courtillières : dans les maisons de quartier du Petit-Pantin et du Haut-Pantin. Par ailleurs, de plus en plus de démarches peuvent être effectuées en ligne sur le site de la ville.

L'idée qui préside à ces évolutions est simple : éviter le plus possible les déplacements et, s'il ne peuvent être évités, les limiter en rapprochant l'administration des usagers, tout en offrant la même qualité de service. Le site de la ville (www.ville-pantin.fr, rubrique Télé-services) propose déjà un grand nombre de téléprocédures et de formulaires à télécharger, ainsi que l'accès à divers autres services (assurance maladie, Assédic, etc.). Les nouveaux pôles administratifs de proximité réduiront tout à la fois les déplacements des usagers et l'affluence au centre administratif. A partir du 2 mai, n'hésitez pas à vous y rendre, après avoir consulté ci-dessous la liste des démarches qui peuvent y être effectuées.

● Du lundi au vendredi de 9.00 à 12.30 et de 13.30 à 17.00

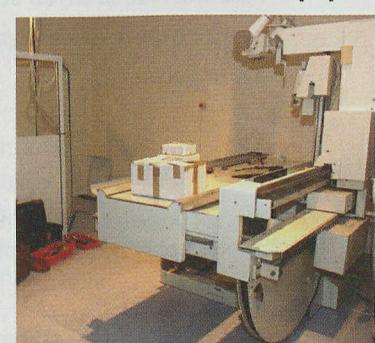
En attendant la construction du nouveau centre municipal de santé des Courtillières, le CMS du quartier s'installe provisoirement sur la place du marché et ouvre ses portes le lundi 2 mai.
Accessible et confortable, il marque un vrai tournant dans la politique de santé engagée par la commune.

Oublié le CMS vétuste et exigu situé derrière le collège Jean-Jaurès. La requalification urbaine des Courtillières prévue par le Grand projet de ville (GPV) a commencé. « Maintenant, le CMS est beaucoup plus central dans le quartier, plus accueillant pour les patients et beaucoup plus fonctionnel pour les personnels qui y travaillent », se réjouit Pascal Desmets, l'administrateur des CMS de la ville. Le CMS provisoire est un bâtiment de plain-pied, accessible aux personnes à mobilité réduite par une

rampe, et ouvert sur le quartier. Il sera en service sur la place du marché jusqu'à la construction du CMS définitif qui remplacera le gymnase du groupe scolaire Jean-Jaurès. Le déménagement des outils de travail a été effectué fin avril. « Nous en avons profité pour installer du nouveau matériel notamment dans la salle de radiologie », précise l'administrateur. Dans les prochaines semaines, le centre sera informatisé. Cela facilitera le suivi des patients, surtout quand ils fréquentent d'autres centres de santé de la ville ou de communes voisines. « Près de 63 % des patients sont pantinois, mais nous recevons également des personnes de Bobigny ou du Pré-Saint-Gervais », rappelle Pascal Desmets.

Des équipements aux normes

Le changement de site a également permis une remise aux normes des équipements. Avec près de 26 000 actes médicaux en 2004, le CMS Ténine est un outil indispensable dans la politique de santé publique. Le centre accueille les patients en médecine générale et en plusieurs spéci-



lités : ophtalmologie, cardiologie, pédiatrie, gynécologie, radiologie, chirurgie dentaire, phlébologie...

Le nouveau CMS Ténine sera également au centre de la prévention et de l'éducation à la santé dans le quartier. « Nous proposons des consultations au planning familial installé dans le centre et nous allons mener un projet sur la nutrition avec les écoles du quartier », annonce l'administrateur. Son important rôle social sera conservé : « Sur les 12 500 patients que nous recevons chaque année, 2 500 bénéficient de la couverture médicale universelle (CMU) et 360 de l'aide médicale d'Etat (AME). Cela représente près de 40 % des malades », indique Pascal Desmets.

Fabrice Baron

Portes ouvertes

Le mardi 10 mai à partir de 17.00, tous sont invités à découvrir les nouvelles installations du CMS.

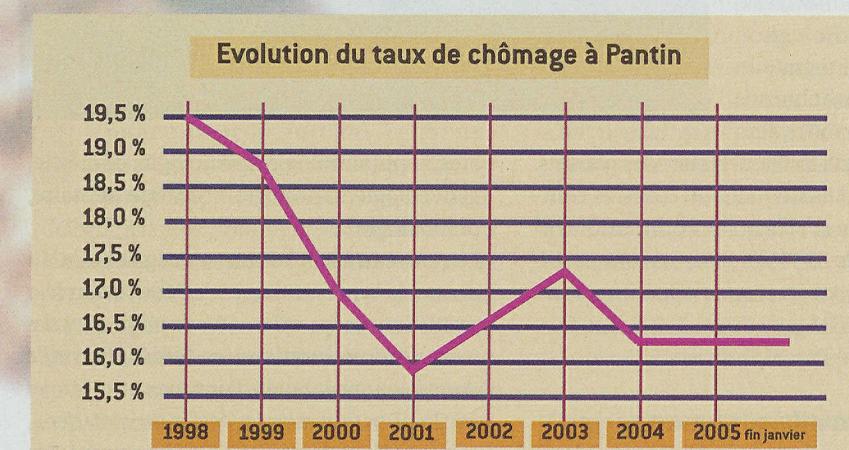
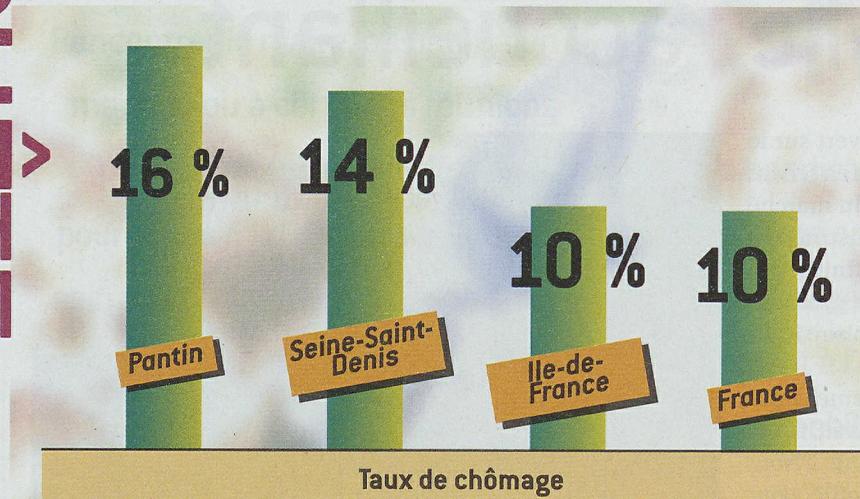
Fiche d'identité du CMS provisoire

- Surface : 584 m² (soit 150 m² de plus qu'avant)
- 3 points d'accueil
- 4 salles d'attente et une quarantaine de sièges.
- 5 cabinets médicaux
- 350 heures d'offres de soin par semaine
- Possibilité de traiter 35 000 actes médicaux par an

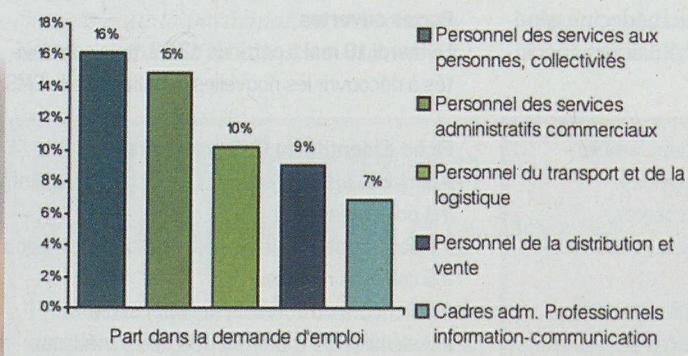
CMS provisoire Ténine, place du marché
Ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.30 et de 13.30 à 19.00 et le samedi matin de 8.00 à 12.30.



Comment faire mieux contre le chômage à Pantin ?



Les 5 catégories professionnelles les plus recherchées par les demandeurs d'emploi inscrits à fin septembre 2004

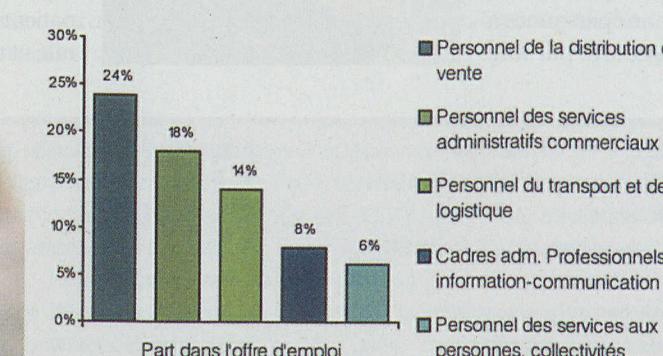


Ces graphiques font apparaître une inadéquation majeure entre l'offre et la demande d'emploi à Pantin : alors que 16% des demandeurs cherchent un emploi dans le secteur des services aux personnes et aux collectivités, seulement 6% des offres d'emploi relèvent de ces activités. 24% des employeurs cherchent à embaucher dans le secteur de la distribution et de la vente, alors que seulement 9% des demandeurs d'emploi cherchent à travailler dans ce domaine.

Le chômage n'est pas soluble dans les statistiques

Plus de 10 % de chômeurs en France : l'alerte nationale est lancée. Et pourtant, en Seine-Saint-Denis et à Pantin, le taux de chômage caracole bien au-dessus du seuil fatidique depuis longtemps : 14 % dans le département, 16 % dans la commune. A Pantin, le nombre de demandeurs d'emplois aurait diminué de 3,08 % entre septembre 2004 et février 2005. Pourtant, tous les jours, parmi ses connaissances ou dans sa famille, parfois même sous son toit, on croise ces oubliés des statistiques : balottés de formations en qualifications, enchaînant les stages sans issue crédible ou collectionnant des diplômes aux débouchés incertains. Débordés, les responsables des Missions locales, du RMI et des entreprises d'insertion sonnent également l'alarme : les chiffres semblent aussi éclipser la recrudescence des laissés pour compte qui frappent à leur porte.

Les 5 catégories professionnelles les plus recherchées par les employeurs de la commune entre octobre 2003 et septembre 2004



En France, le chômage a franchi la barre des 10 %. A Pantin, entre septembre 2004 et février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé, mais le taux de chômage reste supérieur à 16 %. Les causes de cette situation sont bien sûr diverses : choix politiques du gouvernement, contexte économique mondial, conjoncture internationale... Cela dépasse largement le pouvoir d'une seule entreprise, d'un organisme de formation, d'une association locale, d'un maire ou d'une commune. Mais ce n'est pas une raison pour baisser les bras. Pantin, le Pré-Saint-Gervais et les Lilas ont décidé de s'associer pour lancer un Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE). C'est l'occasion de faire le point sur les actions menées par les acteurs locaux et de les interroger sur de nouvelles pistes de travail.

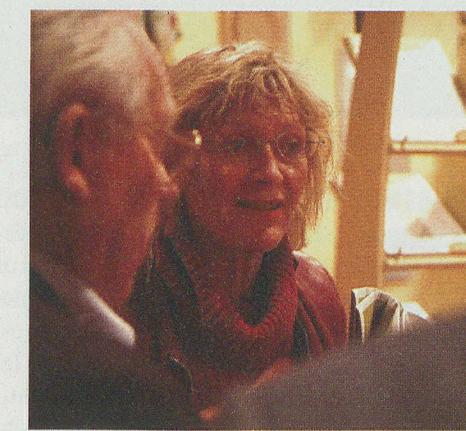


« On est plus intelligents, plus forts et plus efficaces quand on se rassemble »

ALINE ARCHIMBAUD, adjointe au maire, déléguée au développement économique, à l'économie solidaire, à l'emploi et à la formation, au commerce et à l'artisanat

Canal : Pourquoi une nouvelle mesure pour l'emploi alors que les chiffres montrent que le taux de chômage baisse à Pantin ?

Aline Archimbaud : Je ne veux pas polémiquer sur les chiffres. Les statistiques reflètent une réalité qui n'est pas toute la réalité. Il suffit, par exemple, qu'un demandeur d'emploi trouve un stage – rémunéré ou non, de n'importe quelle durée – pour qu'il ne figure plus dans les statistiques du chômage ou des demandeurs d'emploi. Est-ce que ça veut dire qu'il a trouvé un revenu stable ? qu'il peut se loger, se nourrir, s'habiller, avoir des loisirs ? et en faire de même pour ses enfants ? Ce qui m'intéresse, c'est de remédier à la situation de précarité dans laquelle se trouvent des milliers



de Pantinois. D'après l'ANPE, il y a 4 254 demandeurs d'emploi – c'est énorme ! Imaginez le nombre de familles touchées ! D'ailleurs, dès qu'on parle de précarité, il faut revenir à la réalité, à la situation concrète vécue par les personnes qui se trouvent dans cette situation : quand bien même il n'y en aurait qu'une seule, ce serait déjà trop. Malheureusement, elles sont bien plus nom-

breuses. La société est dure, violente. Il faut agir. Et pour que ça marche, il faut éviter de ne regarder que les difficultés. Elles existent, il faut en tenir compte. Mais nous avons aussi des ressources.

Qu'est-ce que le PLIE va apporter de plus ou de nouveau par rapport aux dispositifs actuels ?

A. A. : D'abord, je souhaiterais dire que nous sommes très heureux de regrouper notre effort avec celui des Lilas et du Pré-Saint-Gervais. Justement, l'intérêt majeur d'un PLIE est de mettre en cohérence les réseaux de formation, d'insertion, d'économie solidaire, qui existent depuis longtemps dans nos trois communes. Le PLIE n'a pas vocation à se substituer à eux. Au contraire, il s'agit de mutualiser les compétences, de rendre les actions des réseaux plus visibles et de pérenniser les relations qui les lient. Actuellement, les échanges se font au coup par coup, à l'occasion de forums, de rencontres ponctuelles, les actions

sont un peu éparses, dispersées. Grâce au PLIE, la dynamique se coordonnera davantage. Et le PLIE permettra aussi de fédérer et d'associer les entreprises à ce travail. J'ai rencontré plusieurs chefs d'entreprises qui sont partants, prêts à travailler avec les Missions locales, RMI, les organismes de formation, à se mobiliser et à anticiper sur leurs futures embauches. Les employeurs sont intéressés par le recrutement de salariés qui habitent à proximité de leur travail, par exemple. Ensuite, le PLIE peut faire appel aux Fonds européens pour financer certaines actions : pour 10 € dépensés sur le territoire par la ville, les conseils généraux et régionaux, l'Europe peut ajouter jusqu'à 4,50 €. La réglementation prévoit un financement supplémentaire européen des PLIE jusqu'à 45 % des sommes investies par les collectivités. Nos moyens d'actions seront donc augmentés.

Concrètement, quelles seront les nouvelles mesures ?

A. A. : Je ne peux pas vous répondre pour l'instant, puisque les propositions d'actions seront adaptées aux situations concrètes que le diagnostic aura identifiées. Aujourd'hui, nous lançons une étude pour avoir une image plus nette de ce qui se passe dans la réalité : quels sont les besoins des entreprises ? quel est le profil des demandeurs d'emploi sur notre territoire ? qu'est-ce qui bloque leur insertion ou leur retour à l'emploi ? Cette étude devra aboutir, dans six mois, à des propositions très précises d'actions. L'idée est aussi de mieux connaître le terrain pour pouvoir anticiper les futurs besoins des entreprises, les gisements d'emploi... Nous voulons pouvoir travailler, en amont, à la mise en place de diplômes, de formations adéquates. Ailleurs, le PLIE a fait ses preuves : 45 % de sorties positives. Dans d'autres villes, les PLIE ont mis en place des actions ciblées, des formations pré-qualifiantes, qualifiantes, des aides à la création d'entreprise, du suivi personnalisé... Mais on peut tout imaginer. Il faut précisément répondre aux besoins du terrains. Il faut beaucoup d'écoute, d'inventivité. Et il ne faut pas avoir peur d'innover.

Propos recueillis par Patricia de Aquino



AGENCE D'EMPLOI

ANPE : Mieux cibler les interventions et ouvrir l'horizon des chômeurs

Il y a du changement à l'agence de Pantin. Depuis le 1^{er} avril, l'ANPE Pantin (qui gère également les offres et demandes d'emploi du Pré-Saint-Gervais) travaille en collaboration avec les agences de Bobigny et de Bondy, respectivement référentes pour Drancy et Pavillon-sous-bois. Pendant que le territoire s'élargit, celui des domaines d'actions se spécialise en secteurs d'activités. A Pantin, les cibles privilégiées sont les services et le commerce de gros ; à l'agence de Bobigny, l'hôtellerie, la restauration, la santé, l'action sociale et les associations ; à Bondy, les actions se concentrent sur le transport et le commerce de détail. « Nous avons des fichiers très proches, explique Marie-Paule Beaumal. En mettant nos ressources en commun sur des actions

ciblées, nous pourrions obtenir de meilleurs résultats pour adapter l'offre à la demande ». Ces nouvelles démarches viennent s'ajouter aux actions habituelles menées par les agences dans tous les secteurs d'activités. La directrice de l'ANPE Pantin est convaincue que l'absence d'information est un frein à l'insertion. Par exemple, une campagne menée avec la RATP a permis de sensibiliser des chômeuses sur la possibilité de devenir « conducteur » d'autobus. Résultat : la barrière du préjugé franchie, 29 femmes ont été admises en formation au sein de l'entreprise. Enfin, rappel aux chômeurs et employeurs : il est possible de déposer gratuitement son CV ou son offre d'emploi en ligne sur le site de l'ANPE. L'agence peut aussi se charger de la diffusion des offres dans les médias (presse, radio, télévision).

D ANPE, 140, rue Jean-Lolive ☎ 01 48 44 98 59



ENTREPRISE

RATP : Miser sur les conseillers professionnels et les parcours personnalisés

La RATP c'est 44 000 employés et 40 000 candidatures par an. Pascale Martin, responsable de la prévention urbaine, est chargée des relations avec les partenaires extérieurs. Elle constate que le suivi personnalisé des demandeurs d'emploi est la meilleure façon de faire aboutir un projet professionnel : « Il y a un mois, un candidat recalé à notre examen l'année dernière, l'a réussi. Son conseiller a pris contact avec moi. Nous avons travaillé ensemble à définir son parcours. Sa volonté de travailler à la RTAP a pu aboutir. » Pascale Martin insiste également sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail des conseillers des dispositifs d'insertion (Missions locales, RMI...) afin « d'éviter le turn over pour qu'ils aient le temps de bien connaître leur territoire ».



ENTREPRISE

EDF : Valoriser des emplois spécialisés

EDF n'est pas dans une dynamique de recrutement. Mais l'entreprise cherche à tenir compte de la problématique de l'emploi sur le territoire. « On utilise notre image pour faire de l'information et valoriser les formations qualifiantes qui n'ont pas toujours la cote auprès des jeunes », explique Philippe Daumont, chargé de mission « collectivités locales et travaux ». Dans les salons, les forums, les collèges et les lycées, EDF vend ses métiers qui sont toujours porteurs : électricien, plombier...

D K-concept, www.k-concept.com

ENTREPRISE

Graphlab : Inventer de nouvelles formes d'organisation

Graphlab est né en 2000. Suite à un licenciement économique, Yves Dupé a franchi le pas et décidé de créer son propre emploi. Pour être performant dans son domaine, conjuguant des compétences de pointe et en évolution permanente, Yves Dupé a mis en place un réseau de professionnels, toujours via le Net. Graphlab réunit donc des spécialistes (informaticiens, graphistes...) qui collaborent en ligne, pour la réalisation des commandes de ses clients. Une société virtuelle qui fabrique des sites bien réels : celui de Gotlib, par exemple (www.marcelgotlib.com).
D Graphlab, www.graphlab.net

ENTREPRISE

K-Concept : Être indépendant et avoir l'esprit libre, mais les mentalités doivent changer chez les banquiers, les bailleurs...

Jean-François Wydouw et Thierry Roffini, fondateurs de K-concept, sont fiers d'avoir traversé la crise de 2003/04 qui a noyé la plupart des start-up d'Internet. « Ont survécu ceux qui avaient des compétences réelles », précisent-ils. TeamZone, un système libre de gestion de contenu web, est leur dernier bébé. « On a su se rapprocher de l'open source : un client a un bug, on lance le problème sur le Net, des dizaines de personnes

travaillent dessus, on a la réponse tout de suite. Les logiciels libres sont une autre économie et un autre mode de vie qui se mettent en place ». Des manières nouvelles d'être compétitifs auxquelles l'ensemble de l'économie ne semble pas encore adaptée. Julien Campala, travailleur indépendant et directeur artistique pour K-concept, raconte ses déboires pour acheter un appartement : « Les banques veulent des garanties. Or en trois ans, j'ai été licencié deux fois. »
D K-concept, www.k-concept.com

ENTREPRISE

Axance :

Des emplois existent pour des jeunes commerciaux

Marc Badran, directeur d'Axance, entreprise reconnue du Web, employant actuellement une vingtaine de salariés, est surpris. Depuis six mois, il cherche à recruter un jeune commercial, susceptible de développer sa clientèle. Rémunération fixe allant jusqu'à 2 500 €, une formation à la clé pour une bonne compréhension des services très spécialisés vendus par la boîte. « Pour l'instant, je n'ai reçu que deux CV, dont un seul envoyé par l'ANPE, alors que nous sommes reconnus sur le marché et avons un vrai potentiel de développement », s'étonne-t-il tout en s'orientant vers une embauche en contrat de qualification.
D Axance, www.axance.com



FORMATION

IMEPP : Former aux emplois dont les entreprises auront besoin

L'activité principale de l'Institut municipal d'éducation permanente de Pantin (IMEPP) est l'insertion professionnelle du public en grande difficulté, peu qualifié. Idriss Siline, directeur de l'association, suit les études menées sur la question de l'emploi pour mieux connaître le tissu économique local et repérer les gisements d'emplois. Il monte ensuite des formations qualifiantes qui répondent à ces besoins. C'est ainsi qu'a été créé un nouveau pôle d'accès à la qualification aux métiers des espaces verts, en partenariat avec l'Education nationale et un centre de formation d'apprentis, une opération pilotée par l'IMEPP. « Le domaine de la formation est devenu très concurrentiel, explique Idriss Siline. Il faut présenter des résultats, ce qui est bien. Mais la visibilité de notre activité est courte : six mois. Du coup, la précarité est grande parmi les formateurs que nous ne pouvons pas toujours embaucher comme nous le souhaiterions. »
D IMEPP

**10/12, rue Gambetta
01 48 43 87 15
imepp@wanadoo.fr**



FORMATION

CIFAP :

Suivre et anticiper l'évolution des métiers

Le Centre de formation d'apprentis de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis (CIFAP) forme par la voie de l'apprentissage : un professionnel confirmé embauche l'apprenti (âgé de 16 à 25 ans) qui devient salarié de l'entreprise, tout en préparant les diplômes afférents au métier choisi (CAP, BEP, Bac pro...). « Nos apprentis sont recherchés et trouvent aisément un emploi à l'issue de leur formation ; ils entrent dans la vie professionnelle "sans douleur" explique Jean-Pierre Daunay, directeur général, car ils la connaissent déjà. » Le CIFAP est vigilant sur l'évolution des métiers et cherche en permanence à actualiser ses formations. L'image de certaines professions manuelles (poissonnier, boucher, boulanger, cordonnier...) est souvent négative. Ceci dit, une fois les préjugés dépassés, il paraît que ce sont les filières où on trouve les apprentis les plus passionnés.
**D CIFAP, 38, rue Gabrielle-Josserand ☎ 01 41 83 38 38
www.cifap93.fr**



INSERTION

Mission RMI :**Ne pas interrompre les parcours d'insertion**

Du côté de la mission RMI, le constat est alarmant. Le nombre d'allocataires ne cesse de grimper : 1 758 en 2002, 1 858 en 2003, 1 988 en juin 2004. Mohamed Abdellatif, responsable de la mission RMI voit arriver de plus en plus de personnes qui ont un bon niveau, BAC, CAP, licence... Beaucoup plus de jeunes passent aussi directement de la Mission locale vers la mission RMI. Pistes d'actions ? « Se tourner vers les femmes qui se mobilisent bien plus que les hommes pour s'insérer professionnellement ; créer des plateformes de suivi qui éviteraient les interruptions de parcours. Aujourd'hui, pour les personnes totalement dépourvues de qualification, les parcours d'insertion sont trop longs. C'est souvent pendant les périodes d'inactivité que les personnes replongent. » Mohamed Abdellatif suggère encore « de multiplier les espaces de recherche d'emploi dans les quartiers ». Sans oublier de « miser sur les personnes qui souhaitent créer leur emploi. »

► Mission RMI, 10/12, rue Gambetta

01 48 40 63 37



ENTREPRISE ET INSERTION

Le Relais :**Former les personnes en grande difficulté de manière pragmatique et volontaire**

Le Relais est à la fois une structure économique qui embauche 14 salariés et fonctionne comme un restaurant, d'excellent niveau, et une association qui donne une formation pré-qualifiante à un public en grande difficulté. « Notre idée est de faire coïncider les besoins en main-d'œuvre de la restauration et les attentes de ceux qui sont le plus touchés par le chômage », explique Belka Kheder, directeur du Relais. Le but de

INSERTION

Erequa, régie de quartier des Courtillières : Une volonté politique pour remettre le pied à l'étrier

Association et entreprise d'insertion, Erequa recrute, pour un maximum de 24 mois, un public en grande difficulté, non employable



dans le secteur marchand. Les clients d'Erequa (Pantin habitat, services techniques de la ville, l'université Paris 13) font appel à ses services dans les domaines de l'entretien des



espaces verts, du parc immobilier (peinture de cages d'escaliers, d'appartements, déménagements). « Nous œuvrons pour l'insertion en mettant les personnes en situation d'emploi, précise Agnès Dridi, directrice d'Erequa. Mais seule la volonté politique de nos partenaires peut nous faire aboutir. Il nous faut du résultat : quand un de nos employés a montré pendant deux ans qu'il pouvait être efficace dans son activité, s'il y a un poste qui se libère, il faut qu'il puisse être embauché. » La régie de quartier s'attache à créer du lien social, en travaillant pour et avec les habitants du quartier.

► Erequa

70, parc des Courtillières 01 48 36 70 70

INSERTION

Mission locale de la LYR : Gagner la confiance des entreprises et régler les problèmes de logement

L'objectif de la Mission locale de la LYR est d'insérer professionnellement les jeunes de 16/25 ans sortis du système scolaire. Ammessaad Azoug, directrice de la Mission locale qui travaille sur les territoires de Pantin, du Pré-Saint-Gervais et des Lilas, est catégorique : « Le seul moyen de s'en sortir est de trouver un emploi ». Travaillant depuis longtemps en partenariat avec les Lilas et le Pré-Saint-Gervais, Ammessaad Azoug compte sur le PLIE pour légitimer et rendre visibles les actions de la Mission, permettant ainsi l'obtention de financements et le développement de partenariats avec les entreprises. Par ailleurs, il serait urgent d'améliorer la situation du logement pour les jeunes. « Il est difficile de chercher un emploi quand les besoins vitaux (se loger, se nourrir) ne sont pas satisfaits », rappelle-t-elle.

► Mission locale de la LYR

10/12, rue Gambetta

01 48 43 55 02



la formation consiste donc à donner un maximum de compétences, dans un minimum de temps, de la manière la plus efficace possible, c'est-à-dire, en mettant les stagiaires en situation, avec des tuteurs qui sont leurs référents. « On a constaté que l'organisation du travail très rigide qui caractérisait le secteur de la restauration était salutaire pour la réinsertion de personnes souvent désocialisées, ayant perdu tout repère », analyse Mireille Bacheley, responsable de la formation.

► Le Relais

61, rue Victor-Hugo 01 48 91 31 97

EN RECHERCHE D'EMPLOI

Martine Georgerens, secrétariat, suivi de clientèle : Crée des groupes locaux de chercheurs d'emploi

Depuis 6 mois, après la délocalisation du Sernam qui l'employait, Martine Georgerens cherche un nouvel emploi. Un CV intéressant, un parcours professionnel réussi. Seul bémol : elle a un peu plus de 50 ans. « Je suis sûre qu'à Pantin même, il y a une entreprise qui cherche un profil comme le mien. La question

est : comment nous rencontrer ? Je trouve qu'on pourrait être mieux informé sur les dispositifs locaux. J'aimerais, par exemple, rejoindre un groupe local de chercheurs d'emploi. »

► Si vous avez connaissance d'un poste correspondant, contactez Canal.

EN RECHERCHE D'EMPLOI

Leila, coiffure**Ne pas discriminer**

Après un CAP de coiffure, Leila a rapidement trouvé un emploi. « J'avais préparé mon diplôme en alternance, précise-t-elle, je connaissais bien le métier avant d'être embauchée. » A l'arrivée de son premier enfant, il devient difficile de concilier travail et famille. Maintenant qu'il est en maternité, Leila cherche un emploi depuis 8 mois : « C'est difficile de revenir après être sortie du circuit. On n'est plus vraiment dans le réseau, et les employeurs se méfient des femmes qui ont des enfants en bas âge : ce sont des employées "à problème". »

► Si vous avez connaissance d'un poste correspondant, contactez Canal.

Discrimination : le flou d'une réalité prégnante

Difficile à chiffrer, compliquée à prouver, sournoise et pourtant omniprésente : la plupart des personnes ayant participé à ce dossier l'ont évoquée. En France, la loi de 2001 a renforcé le dispositif de lutte contre les discriminations. Dans le département, le projet ESPERE (Engagement du service public de l'emploi et des missions locales de la Seine-Saint-Denis pour restaurer l'égalité) multiplie les actions pour combattre ce fléau. Discriminer est un délit : les peines encourues peuvent atteindre 40 000 € d'amende et/ou 3 ans d'emprisonnement.

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi**► Qu'est-ce que c'est ?**

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) a pour objectif de coordonner et de mettre en cohérence les dispositifs favorisant le retour à l'emploi sur un territoire plus vaste : Pantin, les Lilas et le Pré-Saint-Gervais. Le PLIE permet également de faire appel aux Fonds sociaux européens (FSE) pour financer des formations et des emplois innovants.

► Le PLIE pour quand ?

D'après le calendrier prévisionnel, le PLIE devrait démarrer le 1^{er} octobre. La convention entre les trois communes a été votée aux conseils municipaux respectifs au mois de mars. Dans un premier temps, un chargé d'études recruté par la ville de Pantin travaillera en concertation avec un cabinet extérieur afin d'établir un diagnostic partagé de la situation du chômage et de l'emploi dans les trois communes. Dans un deuxième temps, un plan d'action sera dressé.

► Le PLIE, pourquoi ça marcherait ?

Le PLIE se veut original : ni un simple « dispositif », ni un « opérateur » local d'insertion de

publics en difficulté, mais une « plateforme », un « catalyseur » qui a pour but de mieux utiliser les ressources existantes, en coordonnant les efforts d'une pluralité d'acteurs sur un territoire.

C'est dire que chaque PLIE dispose d'une certaine autonomie dans sa mise en œuvre concrète. L'efficacité de chacun repose donc sur l'adéquation des actions développées aux spécificités locales de la situation de l'emploi.

► Les PLIE : bilan de mi-parcours

Créé à l'initiative des collectivités locales en 2000, sur une programmation de six ans, le PLIE a fait l'objet d'une évaluation en 2003, réalisée par l'Alliance des villes pour l'emploi (AVE). A cette date, parmi les 75 356 personnes entrées dans un PLIE, 45 % en étaient sorties avec un emploi durable (CDD, CDI), 5 % vers une formation qualifiante, et 50 % « sans suite » (abandon, déménagement, décès, retraite...). Le taux de sorties « positives » pour les bénéficiaires du RMI s'élevait à 44 %.

Ailleurs, le PLIE a marché

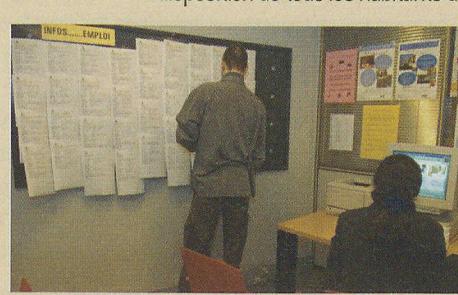
Pour Denis Mbuyu, habitant de Noisy-le-Sec, le PLIE a été une aubaine. Cet ancien employé à temps partiel avait le projet de créer sa propre société : « Je voyais mon conseiller PLIE une fois par mois, il me soutenait et me motivait. C'est très important pour le moral. »

Sa prise en charge par le PLIE lui a permis d'obtenir un emprunt de 3 500 €, remboursable en deux ans, auprès de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). Aujourd'hui équipé en matériel, Denis Mbuyu crée des sites Internet et fait du piercing à domicile. « Une activité innovante et en plein essor. Pour l'instant, je m'en sors », dit-il, en attendant l'arrivée de l'été, quand l'exposition des nombrils devrait faire grimper son chiffre d'affaire.

Bon à connaître

Point accueil emploi du CCAS : aide à la recherche d'emploi, à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Le point accueil emploi du Centre communal d'action sociale met à la disposition de tous les habitants un

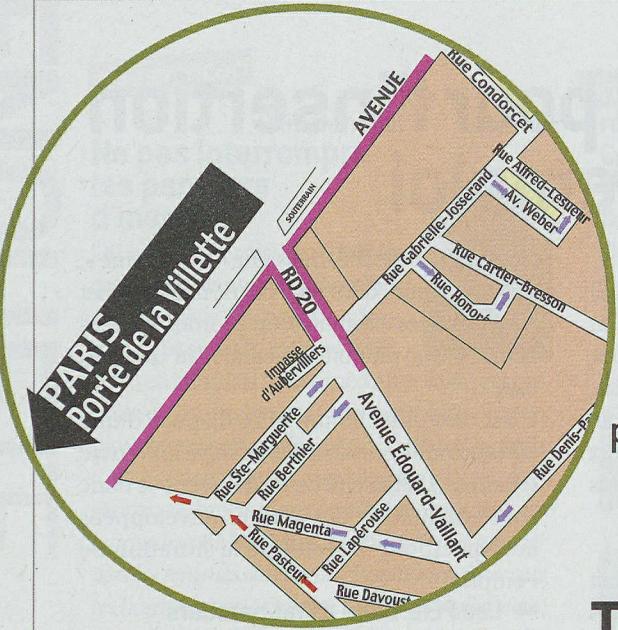


accès à Internet, un téléphone et une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8.30 à 12.30. Fin 2003, 239 personnes y étaient inscrites. En 2004, 84 réinscriptions et 220 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Une quinzaine de personnes le fréquentent chaque jour. Les CV sont rédigés sous 48 heures et des offres d'emploi collectées sur Internet sont affichées et régulièrement mises à jour. Conditions d'inscription : être domicilié à Pantin et inscrit à l'ANPE. Papiers à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile et carte d'inscription à l'ANPE.

Inscription auprès du CCAS

Centre administratif, 1^{er} étage
84/88, av. du Général-Leclerc

01 49 15 45 66

**Leader price**

64, av. Jean-Jaurès

**Vu à la télé**

Télé, hifi, vidéo, l'ouïe et la vue sont à la fête chez Dan Ifrah. Appareils photo, enceintes, caméscopes en sont les rois.

Télé-Pop-Vidéo

Ouvert du mardi au dimanche de 9.00 à 19.30
38, rue Jean-Jaurès ☎ 01 48 45 19 35

Tout de cuir

Un sac à main, un portefeuille, le cuir est une seconde peau chez Delautre maroquinerie. Dans cette boutique toute en longueur, la patronne trouvera le sac, la valise ou le parapluie qu'il vous faut. De 25 à 200 €, toutes les bourses trouveront leur bonheur. Fidèle à la marque bretonne Texier, la boutique fête cette année ses 65 ans. Mais ne parlez pas de retraite...

Delautre maroquinerie

Le mardi de 15.00 à 19.00, du mercredi au vendredi de 10.30 à 12.15 et de 15.00 à 19.00,

journée continue le samedi et le dimanche de 10.30 à 19.00.

48, av. Jean-Jaurès ☎ 01 48 45 24 87

**Des chaussures à son pied**

Depuis 85 ans, Debout chaussures chausse les pieds des Pantinois. Chaussures de ville ou de sport se côtoient dans la boutique qui est aussi spécialisée dans les chaussures de mariage, en particulier les Louis XV à talons aiguilles hauts. A partir de 50 €, le choix permet de trouver facilement chaussure à son pied.

Debout chaussures. Du mardi au dimanche, de 9.30 à 19.30.
34, av. Jean-Jaurès ☎ 01 48 45 89 11

Les nouvelles du matin

Kiosquier sur l'avenue Edouard-Vaillant, Sophiane Chemi se réjouit de la bonne vente des journaux. *Le Parisien*, *France-Soir* et *Libération* sont parmi ses best-sellers quotidiens. A lire également, des titres yougoslaves, algériens et espagnols.

Kiosque des Quatre-Chemins

Av. Edouard-Vaillant, angle Gabrielle-Josserand

**L'association des commerçants des Quatre-Chemins**

Les mamans fêtées aux Quatre-Chemins. Cela faisait longtemps que la fête des mères avait disparu du calendrier des festivités commerciales. « Grâce à notre nouvelle association, confie Marylou, sa présidente, il existe désormais une structure pour organiser ce type d'événements et valoriser les petits commerces du quartier. » Il s'agit de fidéliser la clientèle du quartier et de relancer des ventes qui ont sérieusement chuté. L'objectif est clair : redonner au quartier la vie qui le caractérisait il y a une dizaine d'années.

La mairie écoute et soutient ce projet. Ainsi, la réunion organisée avec les commerçants sur les problèmes d'insécurité a été un succès, des solutions sont actuellement à l'étude et la présence policière a été renforcée. Désormais, la municipalité travaille sur la question du stationnement, particulièrement épingleuse dans ce quartier à fort trafic. « Une augmentation des places de stationnement permettrait aux commerçants d'accueillir une clientèle nouvelle », espère Marylou.

Le nouveau souffle des Quatre-Chemins

Le goût en toute simplicité

Dès l'entrée, la chaleur du décor invite à un déjeuner calme et enjoué. Le comptoir en bois, le patron souriant et accueillant, les entrées alignées sur le buffet... Une petite salle où l'on croiserait bien le commissaire Maigret au cours d'une de ses enquêtes. Après les entrées maison, simples mais goûteuses, un confit de canard et un faux-filet s'exposent sur la table. Le couteau glisse sur la viande pour offrir un savoureux mélange au palais qui avait déjà goûté les frites maison.

Chez Fernand, 19, rue Cartier-Bresson
☎ 01 48 45 03 31



anorexiques. Après le café servi par le patron, l'addition n'a rien de boulimique. Un dernier regard aux ballons de rugby et aux photos du bouclier de Brennus apportés par les joueurs de rugby du Stade français, des habitués du restaurant... Il est déjà l'heure de reprendre le travail. Avec la certitude de revenir bientôt.

Chez Fernand, 19, rue Cartier-Bresson
☎ 01 48 45 03 31

Les quatre saisons de la pizzeria Sandra



Un déjeuner rapide ou un dîner en amoureux dans un cadre sympa : la pizzeria Sandra vous accueille tous les jours de la semaine, midi et soir, avec des menus à partir de 9,5 €. Sur place ou à emporter, les pizzas sont à consommer sans modération. Installé dans le quartier depuis 16 ans, le patron est très attaché au quartier des Quatre-Chemins et reçoit une large clientèle des bureaux alentours.

Pizzeria Sandra
Ouvert tous les jours de 11.00 à 15.00 et de 18.00 à 23.00.
62, avenue Edouard-Vaillant
☎ 01 49 42 05 49 et 01 48 91 35 88

Mille bijoux, le bijoutier des gens heureux

Bijoux modernes, classiques, antillais ou fantaisie rivalisent d'éclat dans la bijouterie d'Albert. Spécialisé dans les solitaires et les alliances de mariage, en partenariat avec la marque Pronuptia, le patron s'adapte aussi aux nouveaux marchés comme le piercing.

Mille bijoux. Du mardi au dimanche de 10.00 à 19.00. 54, av. Jean-Jaurès ☎ 01 48 91 84 82



Rony Prix

Spécialiste de l'habillement bon marché et des gadgets, Rony Prix entame sa 17^e année à Pantin. Une adresse à connaître.

Rony Prix
Ouvert du mardi au samedi de 10.00 à 19.30 et le dimanche de 9.30 à 19.30.
46, rue Jean-Jaurès
☎ 01 48 46 65 62



Marché bio

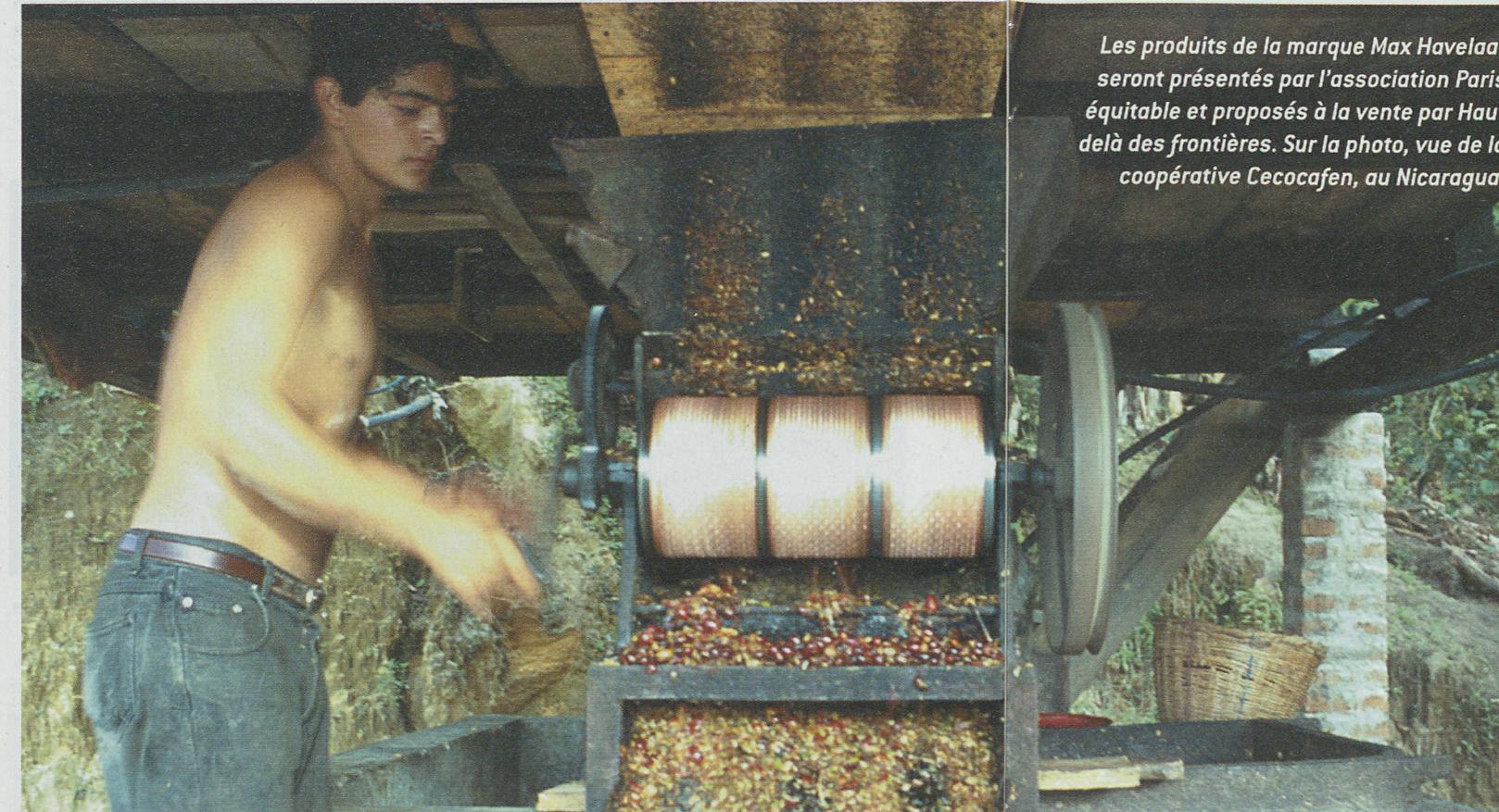
Du commerce, et qui table sur l'avenir

Pour sa troisième édition, le dimanche 15 mai, le marché bio et du terroir a ajouté une corde à son arc : à côté des aliments biologiques et des spécialités des régions de France, les Pantinois pourront en effet acquérir des produits issus du commerce équitable.

Petite présentation de cette conception alternative des échanges commerciaux et liste des participants.

Cette année, la date du marché coïncide avec la clôture de la quinzaine du commerce équitable : excellente occasion de mettre à l'honneur cette approche en plein développement. Les échanges économiques ne sont pas nécessairement basés sur de purs rapports de force : le principe du commerce équitable est simple, mais ses conséquences sont énormes, avant tout pour les producteurs des pays du Sud. Dans les circuits commerciaux classiques, ces derniers sont en effet à la merci des intermédiaires et des cours des matières premières sur les marchés mondiaux. Résultat : aggravation de la pauvreté, dégradation des conditions de travail, baisse de qualité des produits et atteintes à l'environnement.

La notion de commerce équitable est apparue il y a une quarantaine d'années pour désigner une pratique qui consiste à assurer aux producteurs une rémunération proportionnée à leur travail et compatibles avec des conditions de vie décentes. Les différents interve-



Les produits de la marque Max Havelaar seront présentés par l'association Paris équitable et proposés à la vente par Haut-delà des frontières. Sur la photo, vue de la coopérative Cecocafen, au Nicaragua.

nants acceptent de réduire leurs marges et, au bout de la chaîne, le consommateur peut faire le choix d'acquérir des produits de meilleure qualité et pas toujours plus chers. De leur côté, les producteurs ont la possibilité de desserrer l'étau financier, d'envisager des investissements pour développer leurs activités et de prêter attention à l'environnement. Le commerce équitable est alors une branche du développement durable, dans ses dimensions tant humaine qu'environnementale.

Christian Monnin

Artisans du monde

La grande fédération qui comprend 153 points de vente en France, sera présente par l'intermédiaire du groupe Canal, antenne d'Artisans du monde qui s'occupe des « actions extérieures », effectue un travail de sensibilisation et d'éducation notamment auprès des enfants. Reconnaissant l'utilité de la démarche de Max Havelaar, qui cherche à implanter ses produits dans les grandes surfaces, Artisans du monde préfère recourir au bénévolat pour faire

fonctionner ses boutiques plutôt que de faire appel aux circuits de distribution traditionnels. Comme son nom l'indique, Artisans du monde est également plus orienté vers l'artisanat. Au marché de Pantin, le groupe Canal présentera donc des produits artisanaux en provenance d'Afrique, des confitures, des jus de fruits, des biscuits, ainsi que les traditionnels cafés, thés et chocolats. A voir également, des fascicules et des livres sur le commerce équitable, ainsi que des jeux de sociétés.

Boutique artisans du monde

20, rue de Rochechouard 75009 Paris
M° Cadet ☎ 01 48 78 55 54

Canal bio

Installé depuis dix ans au bord du canal de l'Ourcq dans le 19^e arrondissement, Canal bio est un supermarché qui propose plus de 7 000 produits, très

Hamon salaisons

Cet artisan charcutier installé à Arpajon, dans l'Essonne, propose toute une variété de spécialités bretonnes : outre les fameux far et kouign amann, produits à Guiberville, les amateurs pourront jeter leur dévolu sur du jambon, du jambonneau, des saucisses et du boudin (s'il ne fait pas trop chaud), de l'andouille de campagne, de l'andouille de Bretagne et surtout, fier de la maison, de l'andouille de Guéméné : « Elle est aussi réputée que l'andouillette de Troie, s'exclame la patronne. Une bonne ouvrière en fait deux à l'heure, c'est dire ! »



tissu plus épais, manches longues... Au marché de Pantin, pour des raisons pratiques (difficultés d'essayer), elle priviliera le linge de table et de maison, des jouets et vêtements pour enfants, ainsi que des petits hauts pour dames et des chemises d'hommes.

Bayadère

23, rue Louis-Blanc 75010 Paris
M° Louis-Blanc ou Jaurès
☎ 01 42 09 20 55

Produits bio et du terroir

- ▶ Pascal Laprée : foie gras et dérivés
- ▶ Alain Levoyet : éleveur en Limousine
- ▶ Jacky Lemire : crêpes bio
- ▶ Hervé Domart : fromages de chèvre
- ▶ Vignaledda : produits corsos
- ▶ Hamon salaisons : produits bretons
- ▶ Four gaulois : pain
- ▶ Prestigourmet : produits régionaux
- ▶ Fabrice Onesta : fruits et légumes bio
- ▶ Terre et culture : boulangerie
- ▶ Flandrin Thiriet : porc et volaille
- ▶ Interface 3000 : traiteur (salé et sucré)
- ▶ Mathieu Corvaisier : fruits et légumes
- ▶ Ferme de la métairie : confitures, jus de fruits, sorbet (en cornet)
- ▶ Canal bio : produits bio

Bayadère

Annick Garin s'est spécialisée dans le textile équitable en provenance du Sri Lanka. Elle-même de père sri-lankais, elle connaît bien ce pays et s'approvisionne auprès d'un fournisseur aux méthodes à la fois traditionnelles et équitables : utilisation de fibres (coton, soie ou mélange des deux) et de teintures naturelles, tissage à la main, procédé artisanal de teinture, etc. Plutôt que d'être regroupées en grands ateliers dans une ville, les ouvrières travaillent dans leurs villages : à la place des gens, c'est le produit qui voyage. Le style des vêtements est plutôt classique, avec des lignes très puras, très droites, et respecte le principe d'économie de la tradition : la coupe en effet, doit générer le moins de chutes possible. Tout au plus Annick Garin a-t-elle suggéré certaines adaptations « climatiques » à des concepteurs qui n'ont pas la notion du froid :

Produits équitables

- ▶ Paris équitable : informations sur les produits Max Havelaar
- ▶ Haut-delà des frontières : vente de produits Max Havelaar
- ▶ AMAP : agriculture biologique
- ▶ Artisans du monde : artisanat d'Afrique, thé, café, etc.
- ▶ Métissage : vêtements et linge de maison
- ▶ Bayadère : vêtements et linge de maison
- ▶ Tierrana : artisanat de Colombie, café, sucre
- ▶ Transverses : tourisme et développement solidaire
- ▶ Sourires d'ailleurs : tissus artisanaux du Laos et du Cambodge

**immeubles
en fête**

Mardi 31 mai : La fête des voisins

Mardi 31 mai, tous les immeubles de Pantin seront en fête. L'idée est toute simple : dans un immeuble, dans une rue, une ou plusieurs personnes prennent l'initiative d'inviter leurs voisins à prendre un verre ou à partager un repas. Pourquoi ? Juste pour faire connaissance. Et aussi parce que, lorsqu'on se connaît mieux, on se parle davantage, on est plus solidaire, on affronte ensemble les difficultés. Les conflits se règlent plus naturellement aussi.

En cette période de « sinistre », un temps de joie et de convivialité qui envahit le quartier, c'est toujours ça de gagné ! Et l'expérience montre que ça laisse des traces positives.

C'est dans cet esprit que la ville de Pantin a décidé d'être partenaire de l'opération Immeubles en fête, concept inventé il y a quelques années par Atanase Périsan, président de l'association du même nom. Bertrand Kern, maire de Pantin est également président de Pantin Habitat et de l'office départemental HLM. Fort logiquement, ces deux organismes participeront activement à la fête. De nombreux bailleurs du logement social (Logitranport ou 3F, par exemple) se sont associés au mouvement. Les associations de locataires, dont plusieurs ont déjà pris des initiatives les années précédentes, ont été invitées à participer.

Comment ça va se passer ?

Dans les immeubles de Pantin Habitat, de l'office départemental HLM et de tous les bailleurs qui participent à l'opération, avec le concours des associations de locataires qui le souhaitent, les gardiens d'immeubles vont se charger de mettre en place des outils de communication simples et amusants. Une affiche sera mise en place dans le hall pour que les habitants qui ont envie de participer inscrivent leur nom et ce qu'ils apporteront pour festoyer.

Les Pantinois ont une longue pratique des moments de convivialité. Ici, un repas au cours de la dernière édition de Pantin la fête.



Cinq pôles pour faire la fête

La mairie, pour favoriser la pleine réussite de la fête, a pensé aux Pantinois qui habitent dans les autres immeubles, dans les copropriétés, en maisons individuelles... Cinq pôles seront installés dans les quartiers de la ville. N'hésitez pas à vous y rendre. Là aussi, chacun pourra apporter quelque chose (quiche, cidre, bonbons...).

- Quartier des Courtillières
Près de la place du marché, en face du CMS provisoire

- Quartier de l'église
A proximité de l'église

- Quartier des Quatre-Chemin
Square Diderot

- Quartier du Haut et Petit-Pantin
Esplanade, rue des Pommiers

- Quartier Mairie-Ourcq
Au bord du canal

Bien sûr, cela n'empêche en rien les initiatives de chacun et le service vie des quartiers se fera un plaisir de vous aider à organiser la fête de votre immeuble. Le dispositif pantinois des IDH (initiatives des habitants) est prévu pour cela. Contactez-le dès maintenant au 01 49 15 41 83

Ce qu'ils en pensent

► Chantal MALHERBE

Adjointe au maire, déléguée à la justice sociale, au logement social, à l'action sociale et administratrice de Pantin Habitat

« L'an dernier déjà, avec la participation des associations de locataires, plusieurs immeubles de l'office ont participé à Immeubles en fête. J'espère que, cette année, les locataires seront très nombreux à prendre en main ces animations. Notre objectif est le même que lorsque nous encourageons la décoration des halls chaque année à Noël : favoriser les bonnes relations entre voisins, faire que les locataires échangent, se parlent... »



Quand les personnes se connaissent, on constate que les problèmes de voisinage se résolvent beaucoup plus simplement. Et la vie est tellement plus agréable pour tout le monde. »

► Lilian SÉNÉCHAL

Conseiller municipal, délégué à la démocratie locale et à la vie des quartiers

« C'est un des temps forts de l'année et le service vie des quartiers participera à sa réussite. Tout au long de l'année, nous travaillons dans cet esprit, pour tisser des liens entre les habitants, dans les quartiers et dans la ville. Que les habitants aient des occasions de se rencontrer dans un cadre autre que celui du bloc de boîtes aux lettres. Les pique-niques géants, les repas interculturels, ou même les vide-grenier, ont cette vocation. Et Pantin a mis en place un dispositif

très efficace, celui des IDH (initiatives des habitants). J'invite tous les Pantinois à l'utiliser largement au bénéfice de la cohésion de notre ville. »



► Martine Georgerens,
habitante du quartier de l'église

J'avais entendu parler de cette initiative au niveau national et je suis heureuse que ma ville ait décidé de s'y associer. D'autant qu'avec certains de mes voisins nous avons le projet de créer une association de locataires. J'apprécie également le fait que la manifestation se déroule dans la journée et en semaine. Davantage de gens de tous âges pourront y

**immeubles
en fête**
La fête des voisins

mardi 31 mai 2005



www.immeublesenfete.com



participer. Je pense qu'il faut multiplier les occasions de dialogue. Il y a tant de gens qui vivent seuls aujourd'hui et qui en souffrent. Par ailleurs, dans nos communes de la région parisienne, les familles ont des modes de vies et des cultures d'une incroyable diversité. Les fêtes sont d'excellentes opportunités pour mieux se connaître et s'enrichir mutuellement.

Spectacle

Du 29 mai au 3 juin, Pantin est partenaire à part entière de la 3^e Biennale internationale des arts de la marionnette. Un domaine de création multiforme et en plein développement, mais qui demeure mal connu.

Pour *Canal*, Isabelle Bertola, directrice du Théâtre de la marionnette à Paris et coproductrice de la manifestation, démêle l'écheveau de fils de cet art de la manipulation.

Canal : Y a-t-il un renouveau des arts de la marionnette ?

Isabelle Bertola : Beaucoup de gens pensent encore que cette forme d'art s'adresse aux enfants. Depuis une quinzaine d'années, de nouvelles avenues ont été ouvertes avec le théâtre d'objets, dont Christian Carignon fut un pionnier : à l'aide de simples ustensiles de cuisine, il racontait la vie d'une ville. D'autres ont travaillé à partir d'objets détournés ou se sont emparés de poupées créées par un plasticien d'art brut, comme François Lazaro. A leur suite, les artistes ont multiplié les expérimentations, jouant avec des projections d'images, inventant de nouveaux dispositifs... Il faut ajouter à cela le nouveau souffle que connaissent le théâtre d'ombres et le théâtre de papier.

La marionnette sort de l'enfance



Les marionnettes à Pantin

Dans le cadre de la Biennale, Pantin accueille pas moins de 4 spectacles et des projections de films.

Le Loup et les 7 Cheveaux

Réinterprétation du conte de Grimm par Kerstin Weise, qui fait apparaître et disparaître les marionnettes qu'elle sort d'un vieux landau. A partir de 4 ans.

Salle Jacques-Brel Les 31 mai, 2 et 3 juin, à 10.00 et 14.30 Le 1^{er} juin à 10.00 et 15.00 Le 4 juin à 15.00

La vie c'est super 8

Parcours spectacle dans lequel des reconstitutions détournées de la vie quotidienne sont projetées sur des supports insolites.

Salle Jacques-Brel

Du 31 mai au 4 juin de 18.00 à 21.00 Projections en boucle, toutes les 20 minutes

Leurs Jardins secrets : les p'tites maisons

Le spectateur est plongé dans des univers oniriques en insérant sa tête dans de grandes boîtes en car-

ton, où il découvre des scènettes et entend des récits courts d'auteurs contemporains. Accès libre. Parc Stalingrad. Le 1^{er} juin de 15.00 à 19.00

Ubu

La prise de pouvoir, le règne et le déclin du Père Ubu. Le célèbre personnage d'Alfred Jarry est ici traité comme un guignol revu par Polichinelle pour offrir un concentré de satire sociale à l'esprit dévastateur. Accès libre.

Parc Stalingrad. Le 1^{er} juin de 14.30 à 18.30

La marionnette sur grand écran *Le Fil de la vie* – Film d'animation d'Anders Ronnow Klarlund (Danemark)

Que pourront voir les spectateurs de la Biennale ?
I. B. : Nous avons le souhait de montrer la diversité des arts de la marionnette. Nous avons donc cherché un équilibre entre spectacles en intérieur et en extérieur, jeune public et tout public, français et étrangers, tradition revisitée, innovation et expérimentation. De plus, deux spectacles à portée historique sont programmés en cette année de commémoration de la libération des camps de concentration. A ne pas manquer également les « univers sensibles » d'Antonio Catalano, une exposition qui se transforme en lieux de spectacles.

Propos recueillis par Christian Monnin

Information et réservation ☎ 01 40 03 75 75
www.biamb2005.com

Parmi les spectacles proposés à la Villette *Schicklgruber, alias Adolf Hitler*

Lui-même grimé, Neville Tranter manipule simultanément plusieurs marionnettes à taille humaine pour évoquer les derniers jours du III^e Reich.



Bistouri

Sous une tente de la Croix-rouge, deux chirurgiens-bricoleurs à la retraite procèdent à une opération délicate... Mais qui est leur mystérieux patient ? Un spectacle où le non-sens et l'humour sont maîtres.

Y a-t-il des thématiques privilégiées ?

I. B. : Beaucoup de spectacles tournent autour de la manipulation de personnages par d'autres personnages, qui est au fondement même de cet art. Il y a aussi fréquemment un jeu sur les échelles, les rapports de proportion entre personnages, qui sont plus difficiles à exprimer au théâtre.

L'Incrédible Procédé des sœurs Oswald

Ne pouvant se résoudre à la disparition de leurs animaux de compagnie, les sœurs Oswald ont décidé de leur conférer une forme d'éternité... Démonstration avec une dizaine d'automates qui sont des reconstitutions de squelettes d'animaux, réels ou fictifs.

Et des ateliers...

Des ateliers de création de marionnettes, animés par une intervenante du Théâtre de la marionnette de Paris se dérouleront dans les maisons de quartier :

► les mercredis 11, 18 et 25 mai de 9.30 à 12.30 au Petit-Pantin

► les mercredis 11, 18 et 25 mai de 14.00 à 17.00 aux Quatre-Chemin

► les samedis 14, 21 et 28 mai de 14.00 à 17.00 aux Courtillières

► les mercredis 11, 18 et 25 mai de 14.00 à 17.00 au Haut-Pantin, avec la compagnie Les doigts pirates

Inscriptions auprès des maisons de quartier

Un grand coup de ballet

Un ballet à la fois drôle, captivant et légèrement inquiétant : c'est ce que propose le Centre chorégraphique avec *Coppélia ou La Fille aux yeux d'email*, adaptation d'un conte pour enfants d'Hoffmann.

Coppélia est une histoire d'automate, celui d'une jeune fille auquel le savant Coppélius donne son nom et qui fait tourner la tête du jeune Franz, au grand dam bien sûr de sa fiancée Swanilda. Afin de tirer les choses au clair, celle-ci s'introduit dans l'atelier du vieux savant et lui joue un fameux tour alors qu'il essaie d'insuffler la vie à sa créature...

Pourquoi avoir choisi *Coppélia* ? Principalement pour deux raisons, confie Anne-Marie Laffont, directrice du Centre chorégraphique. Tout d'abord parce que c'est un ballet vivant et accessible, avec une histoire facile à suivre. Ensuite, c'est l'opportunité de louer les décors et costumes d'une production montée en Suisse qui a rendu possible la mise sur pied d'un vrai spectacle, distinct du traditionnel spectacle de fin d'année.

Oeuvre du répertoire classique, *Coppélia* mélange les moyens d'expression (danse, mime et pantomime rythmés par la musique) et les styles chorégraphiques. La mise en scène présentée par le Centre chorégraphique rassemblera une centaine de danseurs, dont une trentaine de professionnels et de semi-professionnels, et 66 élèves du centre, âgés de 7 à 25 ans.

Une chance unique pour ces derniers de faire l'expérience de la scène et de vivre la danse d'une manière plus intense. Pour les autres, c'est une bonne occasion de s'initier à l'art du ballet.

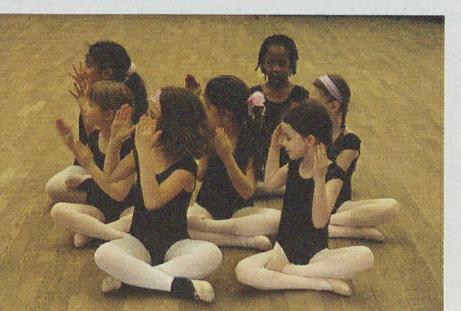
C. M.

Coppélia ou La Fille aux yeux d'email

Durée : 1 h 30. 7 €, 5 € et 3 €.

Samedi 21 mai à 20.30 et dimanche 22 mai à 15.00

Salle Jacques-Brel 42, av. Edouard-Vaillant



Foulées

Les 26^e Foulées pantinoises se dérouleront le dimanche 22 mai, avec quelques changements : les courses auront lieu l'après-midi et les enfants âgés de 6 à 12 ans pourront participer à un triathlon athlétique et ludique. De leur côté, les scolaires s'élanceront le vendredi 20 mai.


**Bulletin d'inscription
aux 26^e Foulées pantinoises**

A retourner au service des sports 93507 Pantin cedex, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'OSP au plus tard le 11 mai 2005

Nom	Ville
Prénom	
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone (obligatoire)	
E-mail	
Année de naissance (pour les mineurs fournir obligatoirement une autorisation parentale)	Nationalité
Sexe <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> F	N° de licence
Club	
<input type="checkbox"/> 5 km <input checked="" type="checkbox"/> 10 km (1 course à cocher)	Meilleur temps sur 10 km
Non licencié, joindre un certificat médical original de non contre indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an (restitution en fin de course)	
Date et signature	6 € jusqu'au 11 mai, 8 € sur place, 1 h avant la course

Réservez au comité organisateur

Catégorie

Triathlon enfants 6-12 ans

Renseignements et inscriptions au service des sports : 01 49 15 41 58

Le parcours, urbain et roulant, s'effectuera sur une boucle de 5 km. Cette année, il n'y aura que deux courses et toutes deux se dérouleront l'après-midi : le **5 km à 15.00** et le **10 km à 16.00**. Exceptionnellement, cette dernière ne sera pas qualificative pour le championnat de France. Néanmoins, avec la présence d'internationaux marocains, kenyans, russes et français, le plateau reste alléchant et relevé. La clôture des inscriptions approche, il n'y a donc plus une minute à perdre pour envoyer son bulletin et peaufiner sa préparation.

Les Foulées pantinoises, c'est aussi une multitude de démonstrations et d'animations auxquelles le public pourra participer : basket, judo, football, tai-chi, aïkido, gym (trampoline et step). Enfin, un clown fera un numéro de funambule et une loterie permettra aux coureurs de gagner de nombreux lots.

Yvan Bernard

Informations pratiques

- Distances et horaires : deux courses 5 km à **15.00** et 10 km à **16.00** (**6 € jusqu'au 11 mai, 8 € sur place, 1 h avant la course**)
- Découper le bulletin d'inscription ci-contre ou l'imprimer sur Internet (www.ville-pantin.fr), puis l'envoyer par la poste **avant le 11 mai**

De la graine de champion

L'association Sport et Avenir, en collaboration avec la ville, a mis en place un projet sportif intitulé « L'Ecole des champions ». Un challenge sportif et civique en direction des jeunes qui a pour autre objectif de leur insuffler des valeurs civiques. Rendez-vous le mercredi 4 mai.

Serait-ce l'effet Paris 2012, ou le printemps, en tout cas les projets et autres challenges sportifs n'en finissent pas de fleurir. Le dernier en date s'intitule « L'Ecole des champions ». Il aura lieu dans l'après-midi du **mercredi 4 mai** au gymnase Léo-Lagrange. Ce challenge, organisé conjointement avec la ville, les associations, les organismes locaux et le centre Leclerc de Pantin, s'articule autour du **sport** et de la **citoyenneté**. Il s'agit, au travers d'activités sportives et d'ateliers, de transmettre aux jeunes des **valeurs civiques** comme le respect d'autrui et des règles, la tolérance, le courage. Les participants, 120 enfants des centres de loisirs, viendront de Pantin, Bagnolet, Bobigny, Les Lilas et du Pré-Saint-Gervais. Après avoir adhéré à la charte de bonne conduite, ils participeront à 5 ateliers sportifs (parcours athlétique, découverte du karaté, de la gymnastique, du handball et parcours de football) et 5 ateliers de civisme (Croix-rouge, nutrition, Paris 2012, création graphique et tri-sélectif).

- Certificat médical original (pas de photocopie) de non contre-indication datant de moins d'un an obligatoire
- Numéro de licence obligatoire pour les adhérents de clubs
- Retrait des dossards : **samedi 21 mai** au centre administratif de **10.00 à 12.00** ou le jour de la course au PC d'organisation.
- Départ et arrivée : avenue du Général-Leclerc (centre administratif).
- Renseignements service des sports : 01 49 15 41 58

Rues fermées à la circulation

Le **dimanche 22 mai**, pendant les courses, certaines rues seront entièrement fermées à la circulation, sauf pour les riverains. Les véhicules obstruant le passage seront retirés.

- Av. du Général-Leclerc (hôtel de ville/Delizy)
 - Rue Delizy (Général-Leclerc/Victor-Hugo)
 - Rue de Timisoara
 - Quai de l'Ourcq
 - Quai de l'Aisne
 - Rue Louis-Nadot
 - Rue Lakanal
 - Victor Hugo (Rue Delizy/Jean-Lolive)
- La circulation sur le pont de la mairie sera plus difficile.

Y.B.

VOS ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS
Rencontres avec les élus municipaux

Bertrand Kern,
votre maire,
conseiller général
du canton Pantin Ouest
01 49 15 40 00
01 49 15 39 59

Les adjoints au maire

Gérard Savat,
1^{er} adjoint,
aménagement
urbain et
politique de la ville.
01 49 15 40 45
Raymonde Lamotte,
vie associative.
01 49 15 40 45

Aline Archimbaud,
développement
économique,
économie solidaire, emploi
et formation, commerce et
artisanat.
01 49 15 41 75
Daniel Lamy,
finances.
01 49 15 40 78

Didier Segal-Saurel,
hygiène publique
et propriété.
01 49 15 41 75
Jean-Paul Rey,
personnel
communal.
01 49 15 41 75

Jean-Yves Fradet,
coopération
décentralisée et
solidarité internationale.
01 49 15 39 36
Alain Périès, pré-
vention, sécurité
et intercommunalité,
anciens combattants
01 49 15 40 84

Sonia Ghazouani,
jeunesse.
01 49 15 40 78
Lilian Séchéhal,
démocratie locale
et vie des quartiers.
01 49 15 40 78
Chantal Malherbe,
justice sociale,
logement social et
action sociale.
01 49 15 40 84

Diaby Doucouré,
Grand Projet de
ville.
01 49 15 40 45
Jean-Jacques Brient,
éducation,
vie scolaire et
périscolaire.
01 49 15 41 75

Conseillers généraux
Canton Pantin Est :
Didier Segal-Saurel
Canton Pantin Ouest :
Bertrand Kern
Votre député
Claude Bartolone

David Amsterdamer,
temps libre et
sports.
01 49 15 40 78
Marie-Thérèse Toullioux,
enfance et
petite enfance.
01 49 15 40 78

Majorité municipale**Petit à Pantin**

C'est aujourd'hui que se construit demain. Aussi, notre groupe politique, fidèle au principe de solidarité, fait le choix depuis 4 ans de mettre l'accueil de la petite enfance au premier plan.

Notre action, c'est d'abord la signature du second contrat enfance avec la CAF qui nous a permis, entre autres, de mettre en place un nouvel établissement de 40 berceaux rue Rouget-de-l'Isle, dont l'ouverture est prévue cette année ; dans les années qui suivent, un autre multi-accueil de 25 berceaux ouvrira aux Quatre-Chemins. La transformation de la plupart de nos crèches collectives en multi-accueil et l'organisation du Conseil des établissements de la petite enfance montrent notre volonté de nous adapter au plus près aux besoins des Pantinois.

Parallèlement à ces constructions et transformations, nous n'avons cessé d'intensifier notre aide aux familles en travaillant à l'élaboration de lieux d'accueil parents-enfants, d'une maison des parents ainsi que d'un jardin d'enfants pour les 2 à 3 ans.

Au-delà de ces ambitions, l'éveil culturel et artistique du jeune enfant est au cœur de nos préoccupations : journées Petit à Pantin, partenariats avec le service culturel, le Ciné 104, la bibliothèque, la ludothèque, des associations implantées à Pantin. Il nous paraît important d'accompagner l'accueil à domicile pour nos 188 assistantes maternelles agréées en complétant leur formation et en programmant la multiplication des points rencontres ; plus encore, en soutenant la réalisation d'un journal spécialisé Petit à Pantin.

Prévenir les exclusions, favoriser l'intégration sociale, accompagner enfants et familles, tels sont nos objectifs qui se réalisent en partenariat avec tous les services de la ville et en gardant en permanence la volonté d'être fidèles à l'esprit de la Convention des droits de l'enfant.

Malgré le cadre budgétaire de la ville rendu difficile par les choix du gouvernement Raffarin, notre majorité municipale continue à renforcer la qualité des services autour de la petite enfance et de l'enfance.

Nous restons persuadés que c'est à cela que se mesure la valeur d'une ville et Pantin ne saurait faillir.

Marie-Thérèse Toullieux, adjointe au maire, pour le groupe socialiste, radical et républicain

La municipalité de Pantin s'est engagée dans l'élaboration de son Plan local d'urbanisme (PLU). Ce nouvel outil définit les règles d'occupation du territoire et donne la possibilité de fixer des orientations. Pour mettre concrètement en œuvre ce programme qui s'inscrit dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le PLU est doté d'un volet réglementaire complet : le règlement du PLU.

Pantin a été façonné par son histoire industrielle et artisanale, qui lui donne aujourd'hui encore ses caractéristiques urbaines particulières. En effet, les anciennes industries datant des années 1860 associaient dans une même zone l'habitat patronal et ouvrier autour du lieu de travail.

Pour le groupe des élus verts et apparentés, le développement de la ville doit s'élaborer en composant avec cet héritage architectural et industriel, ce qui suppose un respect de certains bâtiments de ce patrimoine.

Par ailleurs, des priorités nous paraissent incontournables.

– Maintenir et promouvoir une mixité entre habitat et activité sur l'ensemble du territoire. Il est important de favoriser l'installation d'activités économiques : bureaux, petits ateliers, unités de production non nuisibles (bruit, pollution), artisanat, etc.

– Accompagner le développement économique par l'implantation d'activités à forte valeur ajoutée, tertiaires mais aussi industrielles (nouvelles filières propres) et artisanales.

– Par ailleurs, favoriser l'installation et le maintien de petits commerces, facteurs de lien social, dans l'ensemble de la ville.

– Enfin, notre ville est composée d'une mosaïque de quartiers qui ne sont pas tous soumis au même « stress urbain ». Certains quartiers souffrent de la proximité avec des voies de circulation importantes, du manque d'espaces verts et d'espaces de jeux... D'autres, composés essentiellement d'habitat collectif sont éloignés des services que la ville offre à ses habitants. C'est pourquoi, il nous semble primordial de rééquilibrer le territoire par la présence d'espaces verts et de proximité dans tous les quartiers. De définir des réserves pour prévoir de futurs équipements publics. Bref, d'aller vers plus d'égalité en matière de qualité de vie et de paysages.

Aline Archimbaud, présidente du groupe des élus verts et apparentés

Opposition municipale**Dire oui à l'Europe c'est dire oui à la France**

La France a voulu et inspiré cette constitution, comme elle a voulu l'Europe. Plusieurs de nos partenaires auraient préféré une Europe du libre-échange plutôt qu'une Europe puissance politique : au terme de quatre ans de travaux, à l'issue d'un processus transparent et démocratique, la France a su les convaincre. La constitution européenne donne à l'Union de nouvelles valeurs, qui sont les nôtres :

- la Charte des droits fondamentaux (II^e partie du traité) ;
- les services publics à la française (articles 96 et 122) ;
- la prise en compte des objectifs sociaux dans toutes les politiques européennes (art. 117).

En outre, la constitution européenne renforce notre sécurité en unissant nos forces à 25 pour lutter contre la criminalité :

- meilleur contrôle des frontières extérieures de l'Union (art. 265) ;
 - renforcement de la coopération entre les magistrats (Eurojust) et les policiers (Europol) européens contre le terrorisme et la criminalité (art. 273 et art. 275) ;
 - clause de solidarité entre les Etats membres en cas d'attaque terroriste (art. 43).
- Par ailleurs, le poids de la France augmentera dans la nouvelle Europe, parce que les règles de décision favoriseront les grands pays comme le nôtre (art. 25). Enfin, la constitution c'est d'abord une Europe moins bureaucratique, plus politique, sociale et plus ouverte aux citoyens.

DIRE OUI C'EST GARDER L'INITIATIVE.

Notre économie est remarquablement placée pour tirer profit de l'élargissement : nous sommes déjà le troisième fournisseur des nouveaux Etats membres et le 1^{er} investisseur en Pologne, sans avoir délocalisé nos emplois. Parce que notre avenir est en Europe, nous devons y garder l'initiative. En effet, après l'Espagne, tous les grands Etats fondateurs de l'Europe vont ratifier la constitution européenne. Si nous votons « non », l'Europe ne cessera pas d'avancer : elle le fera sans nous. Enfin, garder l'initiative, c'est faire progresser encore nos valeurs en Europe, c'est aussi pouvoir dire non à ceux qui ne les respectent pas.

L'intergroupe « Le vrai changement », tout en travaillant résolument pour Pantin, s'engage donc en faveur du « oui ».

Nicole Guedj, Intergroupe « Le vrai changement »

PLU : Pantin pour tous les Pantinois ?

Au-delà des dimensions réglementaires, le plan local d'urbanisme permettra de voir les choix de la commune : pour qui Pantin va être faite et comment.

Les prix flambent à Pantin ! On vend à plus de 3 000 € le m². La municipalité nous parle d'accès sociale, mais quel Pantinois peut acheter à ce prix ? Cela a des répercussions sur le prix des loyers libres soit 1 000 € les 2 pièces ! Beaucoup de jeunes couples, de familles, ont de plus en plus de mal à faire face. Cette spéculation immobilière n'est pas la preuve de l'attractivité de Pantin, comme le disait la présidente du groupe socialiste dans une réunion publique ! C'est un danger pour ses habitants, pour les projets de la ville. Elle est la conséquence des investissements financiers à Paris, rentabilisés aujourd'hui grâce à la vente à la découpe des immeubles. Pantin, comme c'est le cas pour Paris, risque de voir chassée et repoussée plus loin en banlieue une partie de ses habitants.

Permettre à chaque Pantinois qui le désire de rester vivre à Pantin doit être au cœur des réflexions du PLU comme des opérations d'aménagement en cours. Agir contre la spéculation immobilière doit être inscrit dans le PLU. Il s'agit de ne pas compter uniquement sur les promoteurs [ce qui semble être le parti pris actuel de la municipalité] et de ne pas laisser faire le marché. Une maîtrise publique doit permettre de réaliser les opérations de logements HLM dont Pantin a besoin pour ses jeunes (aucun logement HLM n'a été construit depuis 4 ans à Pantin !) ou pour réussir la réhabilitation des Courtillières. Elle doit permettre de faire baisser les prix des opérations en accession. Au contraire des projets de la droite, elle doit combattre la vente des logements HLM qui ne vise qu'à nourrir le marché avec des fonds publics. Cela suppose une action concertée avec les communes de l'agglomération parisienne (que fait Paris sur cette question ?), avec la Région Ile-de-France, qui fait son schéma d'aménagement. Cela suppose une action législative, pour ne pas subir dans ce domaine la « concurrence libre et non faussée » chère au projet de constitution européenne !

Mackendie Toupuissant, conseiller municipal, groupe des élus communistes, partenaires et citoyens

16h Course de 10 km

15h Course de 5 km

26^e FOULÉES PANTINOISES

Dimanche 22 mai de 14h à 18h

Autour du centre administratif

14h Triathlon enfants 6-12 ans

17h30 Remises de prix

A partir de 14h Animations sportives

Renseignements et inscriptions : 01 49 15 41 58

VIVRE LE MONDE ENSEMBLE **Département de la Seine-Saint-Denis** **EDF GDF** **E.LECLERC** **COUCHE HORN STADE** **ville-pantin.fr**

3^e édition

dimanche 15 mai

Marché bio, du terroir et du commerce équitable



Direction de la communication - G. Reynard - avril 2005

de 10 h à 18 h
Place de l'Église
avenue Jean Lolive
M Église de Pantin
Renseignements : 01 49 15 40 86

